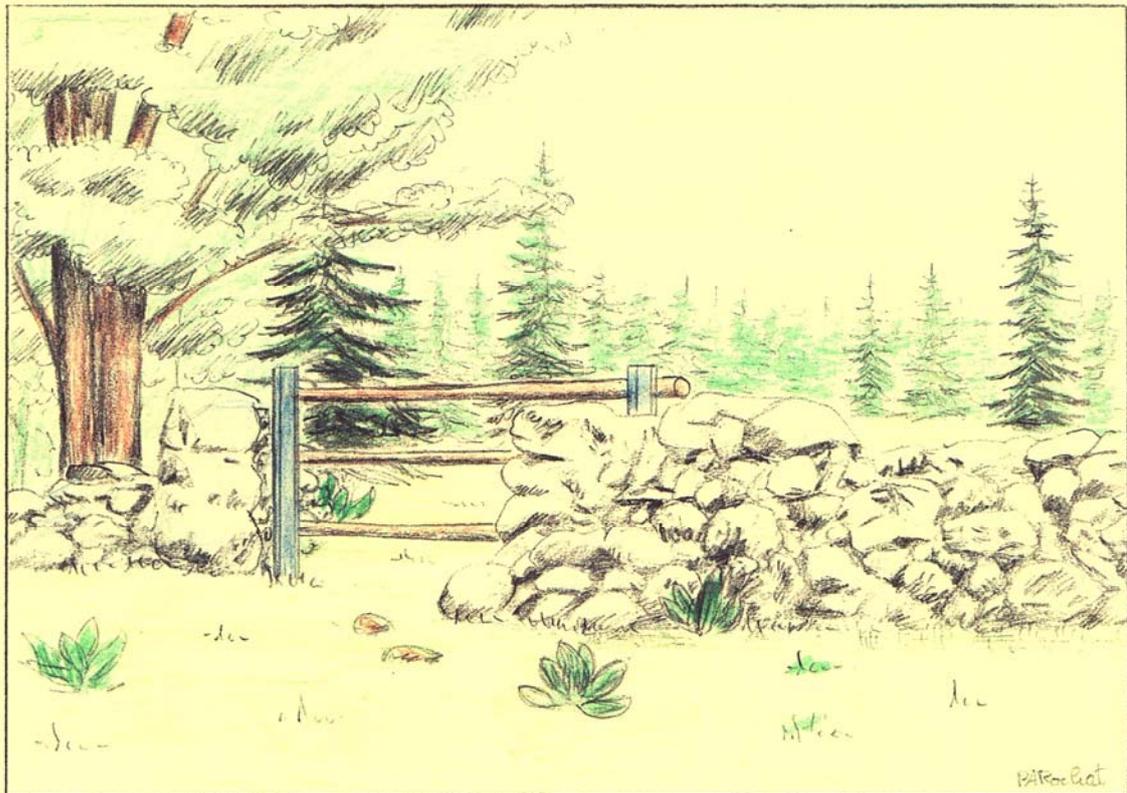


Samuel Aubert

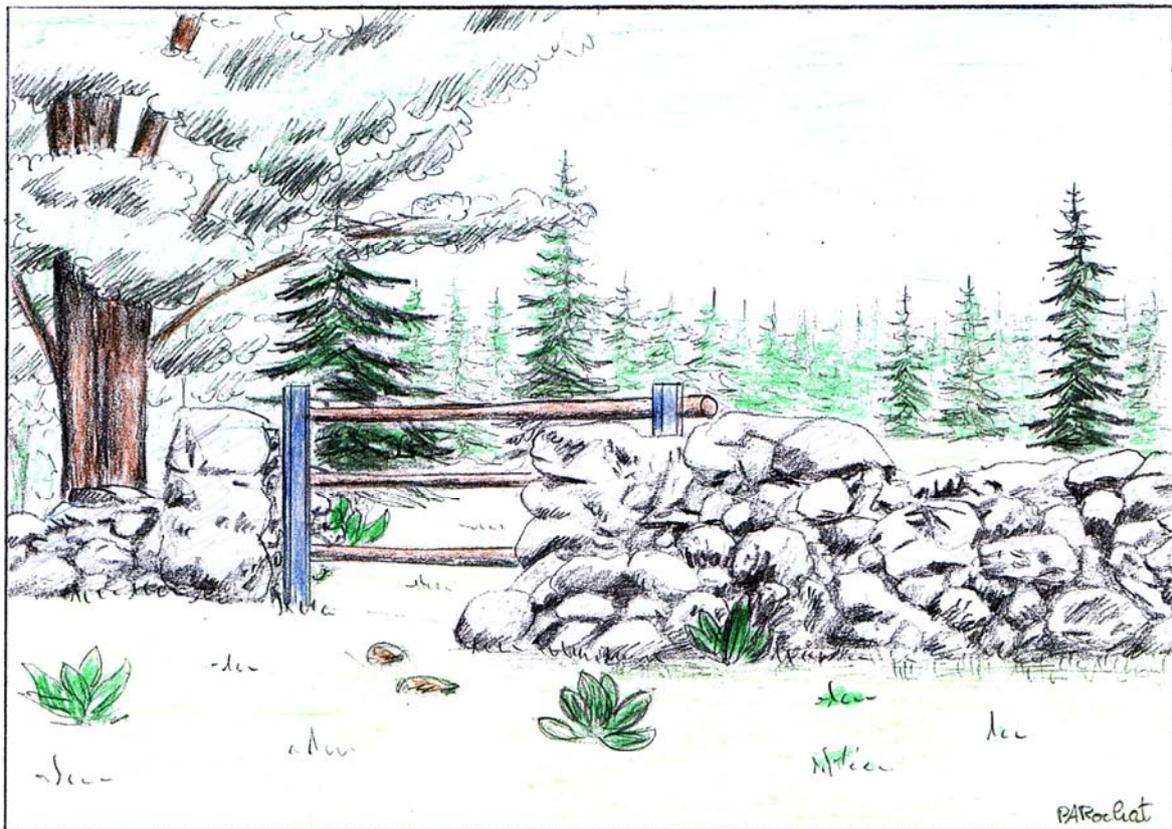
Pâturages et Chalets



Éditions le Pèlerin

Samuel Aubert

Pâturages et Chalets



Éditions le Pèlerin

COLLECTION "ECONOMIE LAITIERE ET ALPESTRE"

NO 9

Samuel Aubert

PATURAGES ET CHALETS

1944

EDITIONS LE PELERIN

Table des matières

* Liste des nos parus dans la collection "Economie laitière et alpestre"	2
* Introduction	5
* L'amélioration des pâturages	6
* Les résultats des essais fédéraux d'engrais chimiques de la Vallée	9
* A pied! (La Dôle)	11
* Les pâturages	14
* Le chemin de la montagne	17
* Les chalets	20
* Mauvaises herbes des pâturages	23
* Les laisines	25
* Les baumes du Jura	28
* Petits chemins de montagne	30
* Les petites fontaines de montagne	32
* Les murs de clôture à la montagne	35
* Les pierriers	37
* Mauvais lieux	39
* Cabanes	41

page 2 et 3, liste des publications, supprimées

Dessin de couverture: un clédar, de Pierre-Abraham Rochat

I N T R O D U C T I O N

Qui mieux que Samuel Aubert était apte à parler de chalets et de pâturages, lui toujours là-haut, à pied, naturellement, et en toutes saisons et par tous les temps. La maison semblait plus le retenir que pour y mettre, dans une chambre bien chauffée, sur papier ce qu'il avait vu sur ces hauteurs.

Les hauts, où l'air est plus léger, où l'on se sent revivre pour avoir d'autant plus de plaisir en fin d'après-midi à redescendre vers les villages, éreinté, et à y retrouver son monde, heureux, délivré.

Les hauts certes hospitaliers l'été, alors que les peuplent les troupeaux et les bergers, quelle vie, mais souvent hostiles entre saisons, par temps de pluie glacée ou de neige, alors que les animaux eux-mêmes se sont terrés pour ne plus avoir à affronter de face la tempête.

Samuel Aubert... Il a suivi les chemins, il s'est désaltéré aux petites fontaines, il s'est arrêté près des chalets pour parler avec les bergers. Il a longé des murs, il s'est interrogé sur la présence de certains pierriers, il a évité les laisines alors qu'il pénétrait plus avant dans les forêts. Il a franchi combien de murs et de barbelés, en ses multiples courses ? On l'a vu sur tous les chalets. Sa silhouette était caractéristique que je n'ai pas connue, avec ses bons souliers de marche et sa barbe fleurie. Il s'est penché pour examiner une fleur. Il a analysé le sol, peut-être même a-t-il sorti un petit carnet pour y noter ses remarques. A moins qu'il n'ait tout eu que dans la tête, et qu'un seul coup d'oeil lui ait suffi pour qu'il ait tout enregistré ?

Chalets et pâturages. Peut-être que revenu à la vie ordinaire ou à la professionnelle, il en a discuté avec Auguste Piguet, lui aussi fin connaisseur de la région, mais lui plutôt dans le domaine de l'histoire. Vieux compères du collègue industriel du Chenit, géniaux, dont le souvenir ne serait pas près de s'éteindre en ceux qui les avaient eus pour professeurs.

Des figures. Elles ont honoré la littérature historique et scientifique de la région, elles ont contribué à son renom, elles lui ont laissé une trace durable, sillon pourrait-on dire, que pourtant trop peu nombreux sont ceux qui l'ont suivi.

Cette brochure a été faite des écrits de Samuel Aubert en rapport avec l'alpage. Certains figuraient dans la Revue du dimanche, d'autres dans la Feuille d'Avis de la Vallée. Ils composent, nous l'espérons, un tout que vous apprécierez.

Et remercions ici une fois de plus la collaboration de M. Jean-Luc Aubert de Genève auquel on doit les textes remis à jour de Samuel Aubert. Car il est un fait que tels qu'ils se présentaient, directement photocopiés de ces anciens journaux, ils n'auraient pas pu être publiés.

Bonnes lectures et découvertes.

Les Charbonnières, le 28 décembre 1999:

Remy B. [signature]

L'amélioration des pâturages.

M. Meisenburg, à Aarberg, vient de publier une étude très suggestive sur les pâturages de la Suisse et les améliorations qui peuvent y être apportées.

Parmi les faits et les exemples qu'il avance, plusieurs sont de nature à intéresser et faire réfléchir les propriétaires d'alpages de notre contrée.

L'ouvrage de M. Meisenburg nous apprend d'abord que d'après la statistique des alpages suisses entreprise par la *Société suisse d'économie alpestre*, ces derniers qui occupent plus du tiers de la surface cultivable de la Suisse, représentent une valeur de 180 millions de francs environ. Les pâturages constituent donc une véritable richesse nationale et qui est susceptible de s'augmenter encore dans une très large mesure.

En effet, dans nombre de pâturages, l'exploitation est encore des plus primitives; les étables manquent et le bétail est exposé à toutes les rigueurs du climat. Les chemins d'accès sont dans un état déplorable ou même ne sont pas du tout. Des buissons et des pierres recouvrent une partie importante du sol. Des milliers d'hectares improductifs pourraient être transformés en de verdoyantes prairies par le moyen de travaux d'irrigation peu coûteux.

Malgré les subsides importants que la Confédération et les cantons allouent à la construction de fosses à purin, l'utilisation rationnelle des engrais naturels est encore, dans la majorité des exploitations, absolument rudimentaire.

M. Strüby, secrétaire de la Société suisse d'économie alpestre, qui depuis de longues années, poursuit sans relâche l'amélioration des pâturages de notre pays, estime à 7 millions de francs la perte annuelle résultant de l'utilisation défectueuse des engrais naturels.

Toutefois si l'on veut qu'un sol produise une herbe nourrissante, capable de former des animaux solides et bien charpentés, il est indispensable de lui fournir autre chose que de l'engrais naturel: fumier, purin. En effet, l'animal exige pour la formation de ses os et de ses muscles: de l'acide phosphorique et de la chaux. Le fumier et le purin sont très pauvres en l'un et l'autre de ces deux corps parce que le bétail s'approprie la presque totalité de l'acide phosphorique et de la chaux qui pénètrent dans son organisme sous forme de nourriture herbacée. Ainsi le sol dont l'herbe est broutée continuellement et qui ne reçoit pas d'autre fumure que celle fournie par le bétail, s'appauvrit graduellement en acide phosphorique et en chaux. Conséquence: fragilité croissante du squelette et étiolement de la race.

Par de nombreuses expériences, il a été constaté que les scories Thomas par leur teneur en acide phosphorique et en chaux conviennent tout spécialement au sol de la majorité des pâturages suisses.

Voici un exemple choisi entre plusieurs: le pâturage du Grossenberg, canton de Lucerne, — altitude 800-1025 m., superficie 82 ha. — a vu, en 7 ans, grâce à l'emploi judicieux de l'engrais précité, sa charge estivale passer de 18 animaux à 40, plus la récolte nécessaire à l'hivernage de 18 bêtes. De 1898 à 1905 on y a répandu 21,500 kg. de scories Thomas et 2400

kg. de superphosphates doubles. L'engrais n'a pas coûté un centime au propriétaire: il a été entièrement payé par le revenu du nettoyage rationnel de la forêt.

Dans un autre pâturage, la *Waldweide*, propriété de la commune de Waldenburg, — altitude 920-1040 m. superficie 37,8 ha. — la charge s'est élevée en 7 ans également de 77 à 114 bœufs.

La brochure contient de nombreux exemples encoûts, tout aussi probants que les deux précédents, qu'il nous suffit de citer.

Dans d'autres cas, on a laissé croître le fourrage qui a été pesé pour se rendre un compte exact de la quantité acquise grâce à l'influence de l'engrais.

Ainsi à *Ormont-dessus* — alt. 1280 m. — une première parcelle d'un hectare non fumée a produit 4100 kg. de fourrage. Une seconde parcelle identique ayant reçu 1000 kg. de scories Thomas a produit 9000 kg. de fourrage d'où bénéfice sur le coût de l'engrais de 234 fr. Une troisième parcelle enfin fumée avec 1000 kg. de scories et 1000 kg. de kaïnit a donné en fourrage 9600 kg., bénéfice 210 fr.

D'autres essais du même genre, pratiqués sur prairies et non sur pâturages, comme les précédents, ont donné des résultats tout aussi concluants.

* * *

Voyons un peu maintenant les pâturages de La Vallée, examinons l'état dans lequel ils se trouvent et les améliorations qui pourraient y être apportées.

Les pâturages du versant du Risoux spécialement pèchent par une grande siccité du sol. Aucune irrigation ne peut y être entreprise. Ils se font remarquer, en outre, par la pauvreté de la terre végétale en chaux. La roche sous-jacente est très riche en chaux. Cela provient en bonne partie du lavage de la terre par l'eau de pluie ou de fonte des neiges, qui chargée d'acide carbonique, dissout le calcaire et l'entraîne dans la profondeur. La terre est ainsi *décalcifiée*, savoir débarrassée de sa chaux, qui est, chacun le sait, un des éléments du calcaire.

Or, les terres décalcifiées ou pauvres en chaux, sont stériles, ne nourrissent que fort peu de plantes dites fourragères, mais par contre donnent asile à de nombreuses mauvaises herbes, comme la bruyère dans les alpes, l'herbe carrée (*genêt ailé*), le lait de serpent (*euphorbe cyprès*) le poil de chien (*nardus*).

Sur l'alpe *Blachli* dans le Simmenthal — alt. 1480 à 1620 m. — les bruyères ont rapidement et totalement disparu par l'emploi des scories Thomas. L'herbe a été changée du tout au tout et maintenant ce pâturage appartient aux plus beaux que l'on puisse voir.

Les sols stériles et décalcifiés peuvent être améliorés par l'épandage de boues, de marnes, qui par leur désagrégation à l'air et la dissolution de leur calcaire, sont capables de livrer à la terre une certaine quantité de chaux. Il ne manque pas d'alpages, dans notre contrée, dont le rendement pourrait être augmenté de cette manière.

De nombreux pâturages de la commune du Lieu sont infestés d'herbe carrée. Il est infiniment probable que l'engrais précité agit de la même manière sur cette plante damnée que sur

la bruyère. Il doit faire disparaître également les euphorbes. Le fumier, de son côté, les éloigne à tout jamais. On peut le constater dans les parties du pâturage qui reçoivent régulièrement du fumier du chalet: les euphorbes y font défaut.

Les gentianes, jaunes, les verâtres sont également des plantes nuisibles. Un fauchage en juin réitéré plusieurs années de suite les détruit sans aucun doute.

Sans même faire usage d'engrais chimiques, on augmenterait déjà dans une notable mesure la valeur de nos pâturages en utilisant l'engrais disponible et ne coûtant rien, d'une façon un peu moins rudimentaire. Chacun connaît le procédé en usage dans la grande majorité de nos alpages. Inutile de s'y arrêter. Tout le purin fourni par le bétail à l'étable est perdu; bien plus il est nuisible par ce qu'il coule hors du chalet, transforme ses abords en un cloaque infect et brûle le gazon sur une surface parfois considérable. Dans les exploitations d'alpages bien comprises, on trouve dans le chalet une ou plusieurs fosses dans lesquelles est recueilli le purin des animaux. De temps à autre on procède à la vidange des fosses.

L'usage a démontré que les parties de l'alpage fumées par cette méthode sont immédiatement et intensivement productives. Le réel avantage gît surtout dans le fait que l'engrais recueilli peut être conduit sans trop de peine dans les parties du pâturage qui naturellement n'en reçoivent point. Dans notre pays, des surfaces étendues d'alpage ne sont pas accessibles par véhicules, même les plus rustiques. D'autres par contre le sont davantage et les premières neiges de l'automne pourraient être utilisées avec profit pour l'épandage des engrais recueillis dans l'étable sur les parties les plus reculées et les plus difficilement accessibles de l'alpage.

Le seul inconvénient des fosses à purin est de coûter cher, mais le bénéfice résultant de l'installation doit rapidement dépasser l'intérêt du capital engagé et permettre l'amortissement de ce dernier. Dans notre contrée, une bonne partie des alpages appartiennent aux communes; il n'y aurait pour elles aucun risque à courir de faire les frais nécessaires à l'installation de creux à purin dans un ou deux alpages avant l'amodiation et obliger l'amodiateur à répandre le purin sur toute la surface accessible.

A part la fumure, bien d'autres améliorations sont susceptibles d'être apportées à nos pâturages et d'en augmenter la valeur et le rendement.

L'enlèvement des pierres sur les surfaces pâturées pourrait se faire dans une mesure bien plus large que ce n'est le cas actuellement et rendrait à la végétation des étendues dont on serait étonné de voir le total. Il est pratiqué sur une large échelle dans les pâturages des Petits-Plats, Loges et Baragnes, propriétés de nos voisins du Bois-d-Amont. Il est vrai que la zone précitée est remarquablement riche de pierres de toutes grandeurs.

La question du boisement des pâturages est importante et se prête volontiers à la discussion. Quand un citoyen achète une propriété, il peut se placer à deux points de vue et se dire: 1o je laisserai croître le bois pour pratiquer de temps à autre une coupe importante et réaliser ainsi des bénéfices, 2o ou je ferai pâturer mon bétail sur ma propriété et retirerai de ce fait un intérêt annuel. Dans la première alternative il doit évidemment proscrire le parcours du bétail, qui est préjudiciable au développement de la forêt. Dans la seconde, son intérêt qui commande, c'est certain, de réaliser la plus grande surface pâturable possible et par conséquent de déboiser. Des deux modes d'action lequel est le meilleur? Il est bien difficile de se

prononcer, cela dépend des conditions locales et de la situation économique du propriétaire.

Vu la configuration des lieux chez nous, on néglige peut-être trop le rendement du pâturage pour s'attacher presque exclusivement à celui de la forêt en oubliant que l'exploitation d'un pâturage de façon rationnelle, produit immédiatement et chaque année de réels bénéfices.

Le rendement de quantité d'alpages serait bien supérieur si on les débarrassait de la multitudes de buissons, de jeunes arbres, etc. qui les encomrent et occupent une surface où l'herbe viendrait volontiers. Est-ce à dire que l'on doit sabrer absolument toute végétation arborescente et ne laisser croître aucun arbre ? Non, bien entendu ! Il est indispensable de laisser à la surface du sol des bouquets des rideaux d'arbres plus ou moins disséminés suivant la nature des lieux, destinés à ralentir la force des vents et à empêcher une radiation nocturne par trop intense ! Puis, il y a certaines surfaces où l'herbe ne poussera pour ainsi dire jamais, pentes très rocheuses, lapiaz, (lésines) etc. et sur lesquelles il est tout indiqué de laisser le bois se développer librement. Ces surfaces sont considérables et ainsi, même en poussant activement à l'exploitation de l'alpage, on peut être certain que la conservation de la forêt est assurée et qu'il y aura toujours des bois en suffisance.

En résumé nos pâturages produiraient bien davantage si on les fumait de façon rationnelle avec les engrais chimiques et l'engrais naturel perdu ; si on poursuivait par divers moyens l'extirpation des végétaux nuisibles ; si on enlevait les pierres, détruisait les buissons et cantonnait la forêt dans les lieux où elle est seule capable de subsister.

Sam. AUBERT

**Les résultats des essais fédéraux
d'engrais chimiques de La Vallée**

On se souvient qu'en 1905, la Confédération a fait procéder à des essais d'une durée de trois ans, pour se rendre compte, de l'effet des engrais phosphatés et potassiques, seuls ou mélangés. A cet effet, des surfaces entières de prairies ou de pâturages de 600 m², choisies un peu partout, souvent dans des conditions fort diverses, ont été divisées en douze parcelles de 60 m² chacune.

Trois parcelles — témoins — n'ont pas reçu d'engrais; trois ont reçu l'engrais phosphaté (superphosphate au 17 o/o); trois l'engrais potassique (sel de potasse au 30 o/o); les trois dernières enfin, ont reçu les deux engrais, mélangés. Si chaque essai a été fait à triple, c'est dans l'idée d'obtenir des moyennes sûres. Les superphosphates ont été répandus à la dose de 480 kg. à l'hectare et le sel de potasse à celle de 400 kg. à l'ha.

Le moment de la fenaison venu, chaque parcelle a été fauchée à part, la récolte verte pesée soigneusement. De chaque parcelle, il a été prélevé également un échantillon vert, qui, après avoir été pesé, a été expédié immédiatement au Laboratoire fédéral de Chimie agricole, où il a été desséché complètement et ensuite pesé. Puis par un calcul très simple on a déduit le poids sec net de la récolte de chaque parcelle.

A La Vallée des stations d'essais ont été créées Vers-le-Lac (prairie de MM. Lecoultré & Cie) et aux Esserts du Lieu (pâturages appartenant à la commune du Lieu; amodiateur M. W. Dépraz, au Séchey); un troisième essai a eu lieu à Mont-la-Ville sur la propriété de M. Charoton, syndic.

Dans les lignes suivantes, nous nous occupons uniquement des essais des Esserts du Lieu qui ont donné les résultats les plus brillants. La prairie d'essai solidement clôturée a été choisie dans l'un des endroits les plus maigres du pâturage, située au-dessus du Chalet, jouxtant le mur du Chalet-Neuf. Les promeneurs ont certainement remarqué l'enclos hérissé de piquets limitant les douze parcelles.

Voici les résultats calculés à l'hectare des trois années pendant lesquelles ont duré les essais, 1905, 1906 et 1907.

	O signifie : parcelles témoins sans engrais.			
	P " " " à engrais phosphatés.			
	K " " " " potassiques.			
	O	P	K	PK
1905	1105 kg.	1783 kg.	1537 kg.	1986 kg.
1906	837 " "	2245 " "	1147 " "	4006 " "
1907	936 " "	3876 " "	1477 " "	6461 " "
Tot.	2878 kg.	7904 kg.	4161 kg.	12453 kg.

Ces chiffres s'entendent pour du fourrage absolument sec, ne contenant plus aucune trace d'eau. Le fourrage ordinaire, séché au soleil sur le terrain, contient encore en moyenne 14 o/o d'eau. Si donc on veut ramener les quantités précédentes en rendement de fourrage normal, il faut les multiplier par $100/86 = 1,163$.

Les résultats précédents sont intéressants à plus d'un titre. Ils nous montrent d'abord que les engrais phosphatés augmentent la récolte dans la proportion de 2,7, les engrais potassiques de 1,4 et enfin les deux engrais mélangés produisent une augmentation de 4,7. Autrement

dit l'engrais phosphaté seul produit un effet appréciable; l'engrais potassique un effet médiocre; les deux engrais mélangés produisent le maximum d'effet.

Il convient donc de répandre toujours sur le terrain à améliorer des engrais contenant à la fois des sels phosphatés et des sels potassiques.

Par les soustractions suivantes on peut se rendre compte de l'effet exact des phosphates et de celui de la potasse :

$$P - O = 5026 \text{ kg.}; \quad PK - K = 8202 \text{ kg.}$$

$$K - O = 1283 \text{ "}; \quad PK - P = 4549 \text{ "}$$

Les chiffres toutefois ne nous renseignent que sur l'effet *quantitatif* des engrais chimiques; il est indispensable de connaître également leur effet *qualitatif* et pour cela il faut s'adresser à la composition botanique de la prairie.

Avant l'épandage de l'engrais, la prairie était couverte d'un gazon bas, maigre, formé essentiellement de petits chardons sans tige, des plantains, etc., constituant un aliment de très faible valeur pour le bétail.

Dès la première année, les parcelles PK se sont couvertes d'un véritable foin serré, haut, où prépondéraient les légumineuses (trèfles, gesces, petite luzerne, etc.), les meilleures graminées fourragères (dactyles, pâturin, etc.). Des chardons, plantains et autres mauvaises herbes comme l'*herbe carrée* (Genêt ailé) qui au début de l'essai en 1905 apparaissait en quelques spécimens sur l'une des parcelles PK, plus trace: anéanties par le développement luxuriant des légumineuses et des graminées.

Ainsi, les engrais chimiques provoquent avant tout l'apparition des légumineuses et des graminées — les meilleures plantes fourragères — à l'état géant et d'autre part l'extinction des mauvaises herbes.

Il y a quelques jours, on nous posait la question: « mais ces trèfles, ces fenasses, qui apparaissent si brusquement et, si sûrement, sous l'influence des engrais, d'où viennent-ils, puisque vous ne les semez pas? » Ils existent déjà à la surface du sol, en individus très nombreux, mais dont la taille est tellement réduite, tellement naine, qu'on les distingue à peine. Il faut se baisser, écarter les touffes de gazon et regarder attentivement de tous ses yeux pour les voir. Vienne l'engrais, qui leur fournit un aliment de premier ordre, ils poussent vigoureusement, s'affirment et réduisent bientôt les anciens maîtres du terrain à l'état d'individus liliputiens. La concurrence pour l'occupation du sol s'exerce donc ici comme dans d'autres domaines et constitue un des facteurs actifs dans la composition du tapis végétal. Une fois l'engrais absorbé, complètement consommé, les trèfles et les graminées diminueront de taille, reprendront leur état maigre, tandis que leurs concurrentes renaîtront à la vie et redeviendront les maîtresses incontestées du terrain. Une prairie est ainsi le théâtre d'une lutte silencieuse mais continue.

Voyons maintenant les résultats financiers d'un pareil essai d'engrais chimiques. Nous ne considérerons que les essais PK. Les 12453 kg. de foin à l'hectare, fournis par les parcelles PK diminuées des 2878 kg. des parcelles O donnent 11107 kg. de fourrage sec à 14 o/o d'eau, soit 1111 q. m. net. Comptés à 6 fr. le q. m. ces 111 q. de fourrage à l'hectare donnent un rendement de 666 fr. Déduisons la valeur des engrais, comptés

les superphosphates à fr. 8.80 le q., le sel de potasse à fr. 13.50, soit au total 288 fr.; nous obtenons ainsi un bénéfice de 378 fr. à l'hectare pour trois ans, soit 126 fr. par an. Pour être dans le vrai absolu, il faudrait encore déduire de ce dernier chiffre les frais de transport et d'épandage des engrais. Ramenés à l'hectare, ils sont extrêmement réduits.

Les résultats énoncés se passent de commentaires; ils montrent d'une manière bien évidente l'amélioration que l'on peut apporter aux alpages par l'emploi judicieux des engrais chimiques et le bénéfice qui en résulte. Ailleurs des alpages immenses, vastes landes incultes, ont été complètement transformés par les engrais et sont devenus des sources de bénéfices pour leurs propriétaires. Nous en avons parlé ici même dans un article paru il y a deux ou trois ans.

Cependant, dans la presque totalité de nos alpages, avant que de semer des engrais chimiques, il conviendrait d'utiliser un engrais qui ne coûte rien et qui se perd dans et autour des chalets. Je veux parler de l'engrais liquide qui s'écoule de l'étable comme il peut, brûle le terrain avoisinant et empoisonne l'air ambiant. Au moyen d'une fosse et de canaux intelligemment construits on pourrait le recueillir entièrement et ensuite l'épandre à la surface du pâturage, dans des endroits éloignés du chalet, qui ne reçoivent jamais une once de fumier et sont par conséquent voués à la stérilité progressive. Dans la plupart de nos pâturages, ce travail pourrait s'accomplir sans difficultés insurmontables; en s'y prenant à la première neige, par exemple, on pourrait conduire l'engrais en combien d'endroits qui n'en reçoivent jamais. Les combes des pâturages supérieurs sont souvent envahies par une mauvaise herbe, bien connue, le *poil de chien* (Nard raide); l'engrais azoté la ferait certainement disparaître peu à peu.

12.11.08

S. A.

À PIED ! [LA DÔLE]

La Revue. - Lausanne. - Vendredi 13 décembre 1912, p. 4

Autrefois, l'on ne voyageait guère que pour ses affaires. Seuls quelques privilégiés de la fortune étaient curieux de voir le monde et s'accordaient des tournées de plaisir. Depuis quelques décades, les circonstances ont bien changé, et nous rencontrons aujourd'hui, même dans les classes les plus modestes de la société, des gens qui voyagent pour leur plaisir et leur agrément.

Ce goût de voyager est une conséquence de la culture intellectuelle de plus en plus répandue dans la population. Il est fait de curiosité, du désir d'apprendre et de voir autre chose que l'horizon familial et habituel ; du besoin devenu nécessaire, pour beaucoup, de changer d'air momentanément et d'abandonner pendant quelques jours au moins des occupations intellectuelles devenues trop absorbantes, en un mot de la nécessité de faire relâche.

Mais s'il y a unanimité de la part de tant et tant de gens à proclamer l'utilité et l'intérêt des voyages, petits ou grands, il se manifeste au contraire des divergences marquées dans la manière de les organiser et de les accomplir. Les uns refusent de se déplacer s'ils ne sont pas assurés de rencontrer partout où ils iront le confort le plus moderne ; d'autres, par contre, partent simplement et s'accommodent en toute circonstance de ce qu'ils trouvent et de ce qu'on leur offre. Ce sont les sages, et ils sont heureux !

D'autre part, la vitesse de déplacement des engins modernes de transport tente de plus en plus de nombreuses personnes. Il leur semble que plus elles auront fait de kilomètres, plus elles auront vu de pays, plus elles auront profité de leur temps et de leur argent. Erreur profonde. Quand on voit vite, on voit mal, superficiellement ; les impressions ressenties manquent de netteté, de profondeur, et s'effacent aussitôt.

Autrefois, avant l'invention des chemins de fer, on voyageait à pied ; même des gens haut placés et fortunés, qui auraient pu s'accorder une voiture n'hésitaient pas à mettre leurs jambes à contribution. J'ai lu, je ne sais trop où, le récit de deux étudiants de Zofingue se rendant à pied à leur fête centrale, récit charmant, relevé d'une pointe de

gaieté et qui montre que ces jeunes gens, s'ils avançaient lentement, voyageaient avec un plaisir évident et conservaient des images nettes des pays traversés.

On y revient tout doucement, à ces voyages pedestres, car eux seuls donnent joie et satisfaction et écrivent dans le cœur de solides impressions et d'impérissables souvenirs. De plus en plus, des gens nombreux en vantent le charme exquis éprouvé d'expérience et font leur possible pour les remettre en honneur parmi la jeunesse.

Pour moi, le voyage à pied, c'est l'idéal : on part quand on veut, on prend la route qui vous convient, on s'arrête quand l'envie vous en prend, au pied d'une haie pour manger un morceau, dans une pinte de village pour boire trois décis si l'on a soif, n'importe où pour allumer sa pipe, et dans les villages de notre pays ou des pays voisins, on rencontre toujours la bonne, simple et hospitalière auberge où l'on peut manger, boire et dormir à prix raisonnable. C'est la liberté, l'indépendance absolue que vous prenez ainsi pour compagnes, et à ce taux on est joyeux, de bonne humeur, tout nous paraît aimable et rose. Et puis quand on sait faire et s'arranger et que l'on a des exigences modestes, on s'en tire presque pour rien ! Inutile de se fatiguer, de s'éreinter ; on va selon ses forces, tant pis si l'on ne fait que 20 ou 30 km par jour. Est-ce voyager que de compter les kilomètres et de mesurer la jouissance au chemin parcouru ? – Vraiment, ceux qui, au retour d'une excursion, ne peuvent que dire : «on est parti à telle heure, on est arrivé à telle heure, on a fait tant de chemin», sont à plaindre !

Où aller à pied ? – Mais au plus près, autour de soi. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin, la beauté est partout, au près autant qu'au loin ; il suffit d'ouvrir les yeux pour la voir : notre canton de Vaud n'est-il pas suffisamment beau pour qu'il ne puisse devenir le but d'une série de jolies excursions ? Que ceux de la plaine aillent à la montagne et ceux de la montagne à la plaine ! Ainsi nous apprendrons à connaître notre pays et à nous connaître les uns les autres.

Depuis quelques années, je m'efforce de mettre ces idées à l'état d'exécution et de parcourir notre canton qui vaut tous les pays du monde ; aussi cha-

que automne, je consacre deux ou trois jours à visiter à pied une région après une autre. Et puis, je ne vais pas seul, la famille au complet est de la fête, et, seuls ceux qui font comme moi, peuvent dire tout le plaisir que l'on éprouve en pareille circonstance.

Tout dernièrement, au milieu d'octobre, nous avons fait, donc en famille une excursion à la Dôle. Seulement, nous avons pris par le plus long ; l'aller s'est effectué par le Marchairuz et le pied du Jura, et le retour par les sommités du Noirmont, etc. J'entends l'objection : cet itinéraire est une folie, vatt-on à la Dôle par une voie aussi détournée ? – Mais pourquoi pas, je vous le demande, si cette route est intéressante, pittoresque et variée, pourquoi ne pas la suivre et la préférer à la route ordinaire, si courte relativement soit-elle ?

Donc, un lundi matin, par un ciel radieux, nous sommes partis avec l'intention d'aller coucher le soir même à Arzier.

Le trajet de Saint-George à Arzier nous a laissé un souvenir délicieux. Cette région du pied du Jura est jolie comme tout avec ses beaux villages pittoresquement assis au pied des bois, dominant le plateau et le lac et regardant les Alpes bien en face, Il y en a toute une série : Longirod, Marchissy, Le Vaud, Bassins, sans compter ceux que l'on aperçoit plus bas.

Tous sont plaisants à voir, avec leurs bonnes maisons paysannes, soigneusement entretenues, et leur décor de grands arbres ; tous respirent le calme, la tranquillité et le travail, le sain travail des champs.

En passant à Marchissy, on ne peut manquer d'admirer la pittoresque église et son antique et gigantesque tilleul qui d'après le livre «Les beaux arbres du canton de Vaud» mesure 10 m de circonférence.

Le Vaud me paraît avoir résolu de façon heureuse le problème du logement de l'église et de l'école. La première est logée à l'étage et la seconde au plain-pied d'un joli bâtiment dont l'architecture générale est celle d'un temple et qui n'a probablement pas son pareil dans le canton.

Arzier, lui aussi, occupe une situation exquise. Bâti le long d'une pente raide, jouxtant les sapins, il surplombe littéralement le plateau, et si les amateurs de villégiature, les Genevois notamment, viennent nombreux dans la bonne saison, peupler les pensions édifiées à leur intention, il n'y a rien d'étonnant, car la position de ce beau village est unique.

Quiconque arrive à St-Cergue se demande où peut bien être la Dôle.

Il est de fait qu'elle est totalement invisible et aucun point de repère ne vous permet de reconnaître la route qui conduit sur cette sommité. Et je me souviens de m'être prodigieusement égaré, il y a quelque vingt ans, dans la région boisée qui s'étend entre St-Cergue et la Dôle. Aujourd'hui, il faudrait être doublement un âne pour faire fausse route. En effet, d'innombrables traces rouges, au pinceau, jalonnent le chemin et permettent au plus novice des touristes, d'atteindre le sommet de la montagne sans la moindre difficulté.

J'ai gravi la Dôle à répétées fois, je n'y ai jamais vu personne ou peu s'en faut. Pourtant, la Dôle doit être très fréquentée et recevoir à certaines occasions des nuées de visiteurs. On en acquiert vite la certitude en parcourant le plateau culminant de cet incomparable belvédère. A chaque pas, on rencontre des tessons de bouteilles, des morceaux de papier, des boîtes de conserves vides. Tous ces débris, ces immondices, ces reliefs de repas ont été laissés sur place par des promeneurs négligents, ignorants ou imbus d'un sans-gêne outrageant. Et bien vite on éprouve un dégoût insurmontable et de rudes épithètes vous viennent à la bouche pour tancer comme ils le méritent ces touristes qui décidément en prennent trop à leur aise. Quand donc comprendront-ils qu'il est de la plus élémentaire propreté de détruire ou de faire disparaître tous les reliquats de festins champêtres ? Quand donc apprendront-ils que les éclats de verre sont dangereux pour les gens et pour les bêtes, quand donc enfin se rendront-ils compte du respect que l'homme doit à la montagne, à la nature, dans ses sites les plus beaux ?

La Dôle n'est pas une montagne ordinaire. Elle a du caractère, elle a de la ligne. De nulle part, elle ne donne une impression aussi majestueuse que lorsqu'on la considère des pentes sud du Noirmont. Le précipice se précise un une ligne nette, plongeante, presque verticale, tandis que la pente septentrionale, rapide d'abord, ne tarde pas à se relever en une courbe gracieuse qui se perd dans les forêts qui ceignent le pied de la montagne. Aux premières heures du jour, alors que la face nord est encore dans l'ombre, la silhouette de la cime s'accuse rude, puissante, et rappelle certains sommets des Préalpes, le Moléson notamment.

La Dôle a son précipice, et bien marqué encore. Il est complexe, formé par des talus très raides, alternant avec des gradins verticaux ou peu s'en faut. Il est de ce fait extrêmement dangereux, quand même il n'y paraît guère.

Le panorama de la Dôle est grandiose. Du plateau où se silhouettent les clochers de nombreux villages, le château de Nyon, le Signal-de-Bougy, le regard franchit bientôt le lac et s'arrête émerveillé

sur les géants des Alpes pennines. Outre le Mont-Blanc dont la beauté est sans rivale, certains sommets, le Combin, la Dent-Blanche, la grande paroi du Weisshorn se profilent avec plus de netteté qu'à partir du Mont-Tendre et l'impression qu'ils produisent est plus puissante encore.

Vers le sud, l'échine alpine se crête d'une multitude de cimes élevées et lointaines, au milieu desquelles trône la Tournette. Dans l'extrême sud, on croit reconnaître la Meige et les Écrins, les plus formidables sommités du Dauphiné.

Tout près, le Salève, le Vuache, la cluse de Bellegarde, les crêtes : rocheuses du Credo, du Reculet, du Colombier, encerclant ce pays du Genevois, qui est comme la fine et extrême pointe du plateau suisse, coincée entre les Alpes et le Jura, et qui, naturellement, devrait appartenir à la Suisse.

En arrière, vers l'ouest, d'innombrables crêtes boisées chevauchent les unes derrière les autres et l'œil pressent les vallées, les combes profondes qui les séparent. De ces crêtes, la première, la plus rapprochée, appelée le Mont-du-Massacre, est toute noire de sapins. Ils semblent se toucher tous, et à les contempler si serrés, l'esprit se plaît à évoquer le temps où tout le Haut Jura présentait le même aspect, le temps où les loups, les ours, étaient les maîtres incontestés de ces solitudes boisées.

Mais assez parlé de ce que l'on voit de la Dôle. Que voit-on sur la Dôle elle-même ? – Des plantes, des fleurs, on en voit à profusion, et des belles, et des rares, et des rarissimes, de quoi émerveiller les amateurs les plus épris de la nature, à l'instant de son plein épanouissement. Au printemps d'abord, les pentes nord se constellent de soldanelles et de jonquilles. Plus tard, dans l'été, les paradisies – espèces de lis aux fleurs d'un blanc virginal, – les asters – grandes marguerites aux corolles marginales bleu foncé – envahissent le plateau culminant et le transforment en un parterre multicolore.

Des sommités jurassiques suisses, la Dôle est certainement celle dont la flore est la plus riche, celle qui renferme le plus d'espèces alpines. La plupart de ces raretés habitent heureusement les gazons du précipice et sont à l'abri des vandales ; c'est également dans ces localités que l'on observe l'edelweiss. Bien lui en a pris, car sans cela il aurait disparu à tout jamais.

Parmi les plantes de la Dôle, il y en a une, une charmante petite androsace, qui ne croît nulle part ailleurs un Suisse. Elle se rencontre cependant dans

les Alpes françaises et dans diverses montagnes européennes. Les botanistes qui la connaissent se garderont bien de divulguer le lieu de sa retraite à la Dôle.

Le rhododendron – rose des Alpes – est assez fréquent à la Dôle. Le nombre des plants diminue-t-il, se maintient-il ? – Je ne saurais le dire. Mais une chose est certaine, cette magnifique plante devrait être un objet de vénération pour les touristes dans le Jura. Sous aucun prétexte on ne devrait la toucher et cueillir ses fleurs, car toute mutilation la met un fâcheuse posture, en compromet la floraison future et l'existence de la plante tout entière.

Il est évident que le rhododendron exerce un attrait irrésistible sur nombre de promeneurs et qu'ils tiennent à un cueillir et à un emporter un bouquet. Mais de grâce, qu'ils laissent celui du Jura tranquille et qu'ils aillent se servir dans les Alpes. Là, ils en trouveront à profusion, et pourront un cueillir à volonté sans risque d'attenter à l'existence de l'espèce.

De la Dôle, nous sommes descendus à La Cure, ce hameau franco-suisse à cheval sur la frontière, à la bifurcation de deux grandes artères : Morez-Nyon et Morex-La Faucille-Genève, et le lendemain nous rentrions à la maison par Le Noirmont, Le Creux-du-Cruaz et Les Begnines, emportant de cette excursion pédestre, accomplie par un temps superbe, dans notre beau pays de Vaud, des souvenirs ineffaçables et le désir de recommencer l'an prochain dans une autre région.

J'ai trouvé gravé sur un petit rocher tout près de l'extrême sommet de la Dôle, sur le versant nord, l'inscription suivante :

J S 88
22
FRANCE
CANTON DE VAUD
1807

Quelqu'un pourrait-il m'en donner l'explication, ai toutefois il y un a une ?

SAM. AUBERT.

A LA VALLÉE DE JOUX LES PÂTURAGES

La Revue. - Lausanne. - mercredi 9 avril 1913, p. 4

Pour l'instant, ils sont encore sous la neige. Dans quelques semaines seulement, au fur et à mesure que le blanc manteau s'en ira, rongé par le soleil, les vents du midi et la pluie, leur végétation reviendra à la vie pour la plus grande joie de nos yeux et de nos cœurs.

D'une manière générale, les pâturages du Jura - à part peut-être ceux qui occupent les sommités les plus élevées - ont une origine artificielle. Ils sont le résultat de l'activité humaine. Avant que l'homme vint se fixer dans le Haut Jura, la vallée de Joux, notamment les pâturages, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sans arbres, couverts d'un gazon serré, n'existaient pas. Partout le sol était occupé par la forêt, plus ou moins dense, qui est le revêtement naturel du sol dans la région montagneuse des pays à climat tempéré-froid. Les vieilles forêts du temps jadis se nommaient les *joux*, les *joux noires* ; elles ont donné leur nom à nombre de lieux, dans le Jura et ailleurs.

La preuve qu'autrefois la vallée de Joux était tout entière recouverte d'épaisses forêts, nous est fournie par d'antiques documents, lesquels relatent que les premiers colons, les premiers défricheurs du sol, trouvèrent partout la forêt et durent l'anéantir avant de passer à la culture.

D'autre part, les pâturages abandonnés à eux-mêmes se couvrent rapidement d'essences diverses, d'épicéas surtout et, suivant la région, il ne faut qu'un petit nombre d'années pour transformer les pâturages les plus beaux en une sapinière touffue.

Donc, à la vallée de Joux, un beau jour, l'homme a fait son apparition. Avec courage, par le fer et par le feu, il s'est attaqué à la forêt vierge. Sur ses ruines, il a édifié son habitation, il a préparé le terrain, il l'a cultivé, il l'aensemencé. Mais que de peine ne lui a-t-il pas fallu pour en arriver là, et les générations actuelles se représentent-elles assez tout le labeur fourni par leurs ancêtres ! Peu à peu, l'homme a créé un champ qui lui a donné le grain nécessaire à la nourriture de sa famille et le fourrage indispensable à l'alimentation hivernale de son bétail.

Quant aux parties de son domaine débarrassées de leurs bois et qu'il n'a pu mettre en culture, ils les a simplement abandonnées à elles-mêmes et gra-

duellement elles se sont transformées en un pâturage, apte à nourrir le troupeau pendant la saison d'été. Toutefois, il a fallu des années et des années pour que le sol dénudé devienne ce splendide gazon, fourni, constellé de fleurs, que le bétail broute avidement et que le promeneur admire avec des yeux ravis.

Partout, même dans le bois le plus épais, on rencontre des plantes vivaces, des graminées et d'autres, qui forment des touffes isolées, mais très réduites à cause du manque de lumière. Vienne le déboisement, les voilà qui partent et se développent avec une luxuriance qui tient du miracle. Puis, le sol contient de nombreuses graines apportées par le vent et les oiseaux ; réchauffé par le soleil, le sol les met à même de germer rapidement.

Ainsi, petit à petit, le terrain déboisé se couvre de plantes diverses et qui en prennent possession avec d'autant plus de facilité, que, pour le moment du moins, la concurrence n'existe pas.

Mais il y a loin encore de cette première étape au pâturage digne de ce nom. Si le bétail intervient, il jouera à son tour un rôle de premier plan dans l'évolution du revêtement végétal. En effet, quand chaque été il broute les plantes d'une zone déterminée, les unes, frappées à mort, disparaissent ; les autres, capables de résister, émettent de tous côtés des tiges, des feuilles nouvelles, qui élargissent les touffes et les mettent à même de prendre de plus en plus possession du terrain.

Ce phénomène se reproduisant chaque été, pendant des années et des années, certaines plantes disparaissent ; d'autres, au contraire, qui supportent sans faiblir la dent des ruminants, telles les graminées, certaines légumineuses, etc., se multiplient à l'infini et parviennent à occuper la surface du sol tout entière. Dès cet instant, le gazon compact est né ; la végétation herbacée a conquis le sol et des forces extraordinaires seules pourront l'en arracher et provoquer la dénudation. La lutte n'est pas finie pour cela ; elle dure toujours et se poursuit sans arrêt entre les occupantes du sol, régie par les conditions biologiques de ce dernier et en vertu desquelles certaines plantes progressent, d'autres reculent.

Ainsi, sans doute, sont nés nos pâturages depuis que les premiers colons venus de la plaine se sont attaqués aux *joux noires* !

Nos pâturages ! Ils représentent actuellement une surface considérable et une valeur estimée à plus de quatre millions de francs. Au reste, les pâturages du canton de Vaud tout entier on fait l'objet, il y a quelques années, d'une très belle étude de la part de M. Ed. Décombaz, ing. agron., publiée par la Société suisse d'économie alpestre.

Nos pâturages ! Ils sont ce que depuis quelque cent ans, l'homme, le sol et le bétail les ont faits, savoir extraordinairement variés dans leur uniformité. Tenez, cette immense étendue plate, semée de gros chardons épineux, de rumex, etc. elle a été trop copieusement et régulièrement fumée ; la terre pêche par une surabondance d'azote et le bétail ne broute pas volontiers l'herbe trop grasse qu'elle produit.

Tout à côté, le sol est envahi par une vraie forêt de grandes gentianes jaunes et de vérâtres. Il faudrait y mettre la faux plusieurs années de suite, au début de l'été, pour extirper graduellement ces mauvaises herbes que le bétail ne touche pas, qui volent la nourriture des bonnes plantes et occupent inutilement la surface du sol.

Voici des euphorbes (lait de serpent) en masse, puis des genêts ailés (herbe carrée). Soyez certains que l'on a affaire à une portion de pâturage surmené, à un terrain qui depuis quelque cent ans est régulièrement alpi par le bétail et qui n'a pas reçu d'engrais, si ce n'est celui que le bétail y dépose en passant. La terre est épuisée. On lui prend chaque année ce qu'elle a de meilleur, on ne lui donne rien en échange et, à ce taux là, si riche ait-elle été, elle finit par s'appauvrir et par ne plus produire que des mauvaises herbes.

Mais voilà un sol couvert d'une végétation clairsemée ; la couche de terre est mince et à quelques centimètres de profondeur, on devine la roche calcaire fissurée à l'excès et qui filtre toute l'eau de pluie. Ici et là, elle affleure, cette roche, et se teinte en grisaille sous l'influence du temps. Pauvres petites plantes qui avez élu domicile en cette localité, la sécheresse, cette localité, la sécheresse, le soleil vous rendent l'existence dure et si vous ne succombez pas, c'est que vous êtes vaillantes, d'une résistance peu ordinaire ; c'est que vous savez – et sans doute cela vous encourage – que vous n'êtes qu'une étape dans le revêtement végétal, qu'un jour viendra, beaucoup plus tard, où la terre née de vos restes sera capable de donner asile à une luxuriante végétation qui fera les délices du troupeau. Mais pour l'instant, vous n'êtes que d'humbles pionniers ; vous préparez la voie à celles qui viendront après vous. Aussi, petites plantes qui travaillez pour

l'avenir, je vous salue, je rends hommage à votre bienfaisante activité.

J'ai sous les yeux un beau tapis vert. Des graminées savoureuses, des trèfles sans nombre composent un gazon de première valeur que des vaches à la puissante ossature mangent avec plaisir. On peut être certain que l'engrais chimique – scories Thomas et sel de potasse – a passé par-là. Nul n'ignore en effet l'extraordinaire, miraculeux dirais-je, des engrais minéraux sur certains alpages. Des essais répétés un peu partout dans le Jura en donnent la preuve.

Suivons, si vous le voulez bien, la combe qui s'allonge entre ces deux crêtes pierreuses et boisées. Les grands arbres qui surgissent d'entre les pierres moussues l'abritent contre le souffle des vents et la radiation nocturne ; le sol y est riche, profond, frais et nourrit une végétation de première qualité. Pour l'instant, elle est silencieuse, notre combe ; de temps à autre seulement, un oiseau franchit furtivement l'espace découvert et disparaît dans le massif boisé. C'est que le bétail est au chalet, mais soyez certains que dès qu'on lui aura rendu la liberté, il saura retrouver le chemin de la bonne combe ou de ses pareilles et se délecter de l'herbe savoureuse qui y croît.

Le créateur du pâturage, l'homme, n'a pas partout anéanti la forêt. Volontairement, il a laissé ici ou là quelques arbres de belle venue. Ces épargnés ont aujourd'hui un bel âge, une taille gigantesque ; ils ont victorieusement résisté aux coups de l'ouragan ; ils commandent le respect. Le promeneur les aime ; à leur ombre, il écoute la plainte du vent secouant la puissante ramure ou les appels des petits oiseaux qui se poursuivent dans l'épaisseur du feuillage. Ces vieux arbres sont pour lui des amis ; ils font partie intégrante du pâturage ; ils en rompent la monotonie ; ils brisent la force du vent. Lui, le promeneur, les a toujours vus pareils à eux-mêmes et c'est le cœur gros qu'il les voit s'en aller les uns après les autres. Effectivement, ils disparaissent, ces nobles vétérans ; avec l'âge, ils sèchent ; alors on les abat, à moins que l'orage ne s'en charge !

Ainsi nos pâturages offrent une variété infinie de types et de sites. Cependant, à quelques exceptions près, ils se ressemblent tous par leur pauvreté en eau. Presque partout, en effet, le sol est d'une perméabilité telle que l'eau de pluie ou de neige pénètre immédiatement dans les profondeurs du sous-sol et s'en va alimenter des sources situées à un niveau très inférieur. Elle est donc perdue, en bonne partie, pour la végétation. Aussi, pour compenser l'absence, la rareté ou le faible débit des sources, a-t-il fallu édifier un peu partout ces cons-

tructions destinées à recueillir l'eau de pluie, appelées citernes et inconnues dans les Alpes. Il ne faut pas confondre la citerne et le puits. La citerne est un réservoir creusé dans le sol et alimenté par l'eau de pluie ; le puits, au contraire, est rempli par l'eau de la terre.

Pour nous, gens de la montagne, c'est toujours un beau moment que celui où nous voyons nos pâturages sortir de leur long sommeil d'hiver.

Donc, sous les caresses du soleil et les chauds effluves des vents du midi, la neige s'en est allée. Comme par enchantement, le sol se pare de délicieuses fleurettes : ici des crocus blancs ou bleus, là des primevères jaunes ou roses et bientôt des gentianes azurées, des renoncules d'or, des cardamines lilas, etc. C'est à cet instant aussi que les morilleurs entrent en scène et prennent possession du pâturage comme s'il était inscrit au cadastre, à leur chapitre. Vous les voyez quitter furtivement leur domicile, éviter les rencontres, rechercher les bonnes combes, au sol riche, et réchauffé par le soleil et bordées de *vuarnes* (sapin blanc). C'est là que vous les verrez se mettre en chasse, se baisser, scruter le sol pour découvrir le délicieux petit champignon du printemps qui ne se livre qu'à ceux qui possèdent la patience, une vue perçante, et surtout la passion.

Plus tard, de leurs allées et venues, de l'harmonie de leurs sonnailles, les troupeaux animeront les pelouses herbeuses, les bois clairs, les fourrés de nos pâturages. En octobre, ils s'en iront et toute la région redeviendra silencieuse, puis ce sera de nouveau le tour de la neige.

Ainsi sont nos pâturages ! Ainsi ils passent de la mort à la vie, de la vie à la mort ! Des gens les aiment et les trouvent délicieux ! D'autres n'y voient que monotonie et les déclarent ennuyeux et assommants : affaire de tempérament.

Quant à moi, il y a longtemps qu'ils sont entrés dans ma vie et il ne se passe guère de jours dans la belle saison que je ne leur rende une petite visite. Je monte le chemin pierreux, bordé de sapelots qui grandissent, grandissent, et seront bientôt de grandes personnes. Je traverse les pelouses reverdies, émaillées d'innombrables gentianes bleues. Je passe tout près du vieux chalet aux murs croulants, au toit couvert de bardeaux grisaille. Je vois le grand sapin que l'ouragan a respecté ; j'admire un buisson d'églantiers dont la première fleur s'épanouira demain. J'enfile le sentier qui par les Crêts-Blancs et la Combe-Borgne, aboutit à la Grande Combe. En me retournant, j'aperçois le Mont-Tendre, dont les dernières taches de neige diminuent de jour en jour. Je pénètre dans les fourrés de la Grand Place où le feuillage des hêtres se pare d'une teinte vive sous les rayons du soleil à son déclin. J'entends une grive qui du sommet d'un grand sapin vocalise son hymne au printemps. Je vois...

Et je redescends la joie au cœur, la tête claire, les idées gaies, content de tout.

Et pour conclure : amis lecteurs, nos pâturages, nos bois, ils sont tout à tous. Si vous aimez le calme, la tranquillité et s'il vous prend la fantaisie de leur rendre une visite, d'entreprendre une flânerie le long des combes herbées, d'y chercher la morille printanière ou la fraise de l'été, de vous égarer à travers les futaies reverdies, je puis vous certifier que vous passerez de belles et bonnes heures, que vous oublierez vos soucis, vos peines, que vous ferez une ample provision de bon air et d'agréables et saines impressions.

Sur ce, au plaisir de vous y rencontrer... !

SAM. AUBERT.

A LA VALLÉE DE JOUX

LE CHEMIN DE LA MONTAGNE

La Revue. - Lausanne. - L^e année, n^o 178, dimanche 30 juin 1918

Un chemin de montagne ? mais c'est une voie de communication, comme une autre, faite de pierre, de gravier, de sable, de boue ou de poussière suivant la saison, d'ornières, de flaques d'eau croupissante. Oui, c'est tout cela, mais c'est quelque chose d'autre encore ! Quoi donc ?

Le chemin qui mène à la montagne, c'est une scène, un théâtre où se passent journellement nombre d'événements auxquels nous sommes liés ; c'est un site comme un autre, un paysage qui a ses aspects variés et changeants ; c'est la route qui conduit dans le pâturage constellé de ses mille fleurs, bordé de ses frondaisons au vert feuillage ; c'est la route qui conduit à la forêt sombre et immense : c'est enfin la route de là-haut, des sommets aimés où l'on savoure le charme béni de la nature inviolée et sereine, où l'on oublie l'humanité et tout le mauvais de sa civilisation, de ses modes et de ses exigences.

Croyez-m'en, le chemin de la montagne, c'est plus que des pierres, car dès qu'on a mis le pied dessus et que l'on gravit ses lacets superposés, on se sent autre, on se sent comme si l'on avait jeté du lest, on se sent plus près de la nature et plus loin des hommes, et le sentiment qui vous relie, vous attache à la terre du pays, à la patrie, en un mot, s'affirme puissant et irrésistible.

Le chemin de la montagne, mais c'est un être vivant, une personnalité. Il parle, il a une âme et cette âme, si vous le voulez bien, communique avec la vôtre. Il parle, vous lui parlez ; sur tout son parcours, il vous conte des souvenirs, il évoque des situations, des pensées graves ou frivoles et dans sa société, jamais vous ne ressentez l'ennui.

Il y a quantité de «chemins de la montagne» et chaque individu qui s'est fait de la montagne une amie, a le sien. Le mien part du village, large et correct comme une grande route. Traversant des prés, des cultures, il parvient sans retard à l'orée du bois où des hêtres géants, droits et robustes, des sapins sévères, lui souhaitent la bienvenue. C'est à partir de ce point que s'affirme sa personnalité, car jusque-là, il n'était qu'une route aussi banale qu'une

autre, Il se redresse, prend de l'élan pour gravir la pente et d'un trait atteint le premier palier de la montagne laissant à droite, à gauche, des rochers nus, des sapelots touffus, des gazons maigres. Puis il se repose un instant comme pour reprendre haleine, mais c'est pour recommencer incontinent son ascension tout contre la montagne, virer de ci, virer de là, enfiler les combes qui lui plaisent, foncer hardiment à travers les roches dures, pénétrer dans les grands bois ombreux, pleins de silence, et atteindre enfin, après de gros efforts, le haut de la montagne. Puis, il se prend à redescendre en terre étrangère...

Ce chemin, c'est un paysage dont l'aspect varie d'un instant à l'autre, un paysage que l'on contemple les yeux ravis, parce qu'il est fait de tranquillité, de vie lente et puissante, de couleur, enfin d'une succession de tableaux familiers qui depuis ma plus tendre enfance se sont gravés, ineffaçables, au fond des yeux.

Voyez, là tout près, sur cette éminence, ce chalet vieux et gris, raccommodé sur toutes ses faces et qui ne semble se tenir droit que par l'habitude. Au pied des grands sapins qui l'entourent, il se fait humble et modeste comme pour dire : «Je suis si bien là et depuis si longtemps ; ne fais-je pas partie du paysage comme les arbres, les pierres, qui me servent de cadre ; de grâce qu'on m'y laisse». Vieux chalet, rassure-toi, on ne t'ôtera pas de là, tu rappelles trop de chers souvenirs : jeux d'enfants, troupeaux ensonnaillés, goûters sylvestres, etc.

Presque sur le chemin, voici ses églantiers fleuris, abrités par un gros genévrier : des taches de pur carmin sur du vert neutre. Que de beauté, de finesse, de couleur dans ces fleurs sauvages ! Combien pourtant leur préfèrent les roses lourdes et massives des gras jardins. Pourquoi ?

Non loin du chemin on a coupé un gigantesque sapin. L'an dernier, il dressait encore vers le ciel sa cime fière et élancée. De ce qui fut jadis un être immense, plein d'une sève riche et abondante, il ne reste qu'une souche qui va pourrir et de menues branches, laissées pour compte au sol nourricier. Vie qui devient mort, mort qui redevient vie, image de l'éternel recommencement des choses.

Quelques pas encore ... et considérez cet im-
pénétrable fourré : hêtres parés de printemps, sapins vêtus de deuil, saules, chèvrefeuilles, sureaux, toute cette jeunesse croît dans un enchevêtrement inextricable, tout ce monde pousse à foison, se hâtant vers la lumière et l'espace. Et que n'y a-t-il pas dans la bonne terre, si bien nommée nourricière, pour qu'elle soit capable comme elle l'est, d'alimenter tant de bouches à la fois et d'édifier des êtres si variés, si pleins de vie et de beauté.

Il évoque bien ci des choses le chemin de la montagne, même des scènes de rapt. Voyez cette souche grossièrement taillée à coups de hache, à deux pieds au-dessus du sol. Il a fallu faire vite et sans doute nous avons affaire à un amateur de bois de lune, confondant volontairement le tien et le mien ou à un voiturier qui avait besoin d'un chaton pour consolider son chargement.

En s'élevant, le chemin parvient dans la zone des grands bois. De chaque côté une société d'arbres géants l'encadre et lui fait une garde sévère. Plus de jolies fleurettes aux couleurs vives ; disparues les églantines carminées ; les gentianes azurées des gazons, et toutes les autres. Sous le couvert de la forêt, l'œil ne rencontre que des teintes foncées, de l'ombre noire, tapie entre les verts lointains, et du mystère s'échappe de ce monde qui vit dans le silence.

Le chemin de la montagne, il est le champ de labeur quotidien des modestes qui s'en vont fabriquer leur bois et le descendent à la force du poignet. Ah ! la montée est rude quand il faut traîner derrière soi le lourd charret à deux roues. Et la descente n'est pas moins pénible. Ne faut-il pas retenir la charge, s'arc-bouter du tronc et des bras pour ne pas être gagné, tandis qu'à l'arrière les traînes baient le chemin et soulèvent des nuages de poussière.

En hiver, les mêmes citoyens se font lugeateurs. Ne pas confondre ce terme avec celui de lugeurs. Les lugeateurs sont ceux qui descendent de grosses charges de bois sur de longues et larges luges et vous frémiriez en les voyant se dévaler le long du chemin glacé, virer aux contours, tant il y a de vitesse dans leur allure, d'adresse dans la conduite de leur engin. Assis sur le devant de sa luge, le lugeateur la laisse aller et se borne à la diriger savamment, en grattant avec les pieds sur la neige tassée et glacée du chemin. Art difficile et plein de danger, qu'il n'est pas donné à chacun d'exercer avec succès.

Aux skieurs, le chemin de la montagne procure des impressions diverses. Les habiles se jouent des virages glacés. Maîtres de leurs skis comme un écuyer de son cheval, ils franchissent à plaisir les multiples obstacles amassés sur le chemin du haut

en bas. Les débutants, les timides, n'y vont pas avec la même assurance et c'est avec une véritable appréhension qu'ils se sentent approcher du contour bien connu qui les verra, selon toute probabilité, piquer une tête dans la neige en poussière.

C'est encore par le même chemin que descendent les bois du vieux Risoud, pour s'en aller alimenter les usines et les ateliers du haut et du bas pays. Opération toute triviale que cette sortie des bois des noirs. Mais non ! Observez donc une fois une de ces lourdes voitures, attelées d'un ou deux robustes chevaux, pesamment chargées de deux, trois, quatre énormes plantes de sapin, en passe de s'acheminer vers le bas. Regardez et réfléchissez, et vous serez en mesure de vous faire une idée du labeur immense, de la somme d'efforts concentrés que représente un tel chargement. Des bûcherons exercés ont abattu les arbres. Au prix de mille difficultés, des chevaux entraînés à cette besogne ont amené les plantes à port de char. Armés de crics, de crocs, les voituriers ont chargé les troncs énormes sur des chars et maintenant les voilà qui descendent le chemin pierreux. L'un après l'autre, les pesants véhicules défilent au pas mesuré de leurs puissants chevaux. Assoiffées, les bonnes bêtes se hâtent, les roues mordent brutalement les cailloux, la lourde masse oscille, fouette l'air et fait trembler le sol ; les freins crispés vibrent bruyamment ... Ils ont passé et vous restez au bord du chemin, les yeux pleins d'une vision de travail, de force apprivoisée et consciemment utilisée.

Chaque été, les troupeaux qui s'en vont brouter l'herbe bourguignonne empruntent mon chemin. De très bonne heure, le matin, la cohorte ensonnaillée est arrivée. Elle stationne longtemps sur la placette du village, renvoyant aux échos voisins l'harmonie de ses toupins, clochettes, sonnaux, quierquants, grillets, tapes et chamounix. Enfin le troupeau s'ébranle, emboîte le pas derrière l'homme qui va devant. De confuse et agitée, la sonnerie s'est faite régulière, et remplit l'espace de ses ondes harmonieuses. Faite de mille voix, elle est un hymne puissant, une mélodie grave que l'on écoute avec recueillement avec passion. La musique des troupeaux, mais c'est l'hymne de joie du paysan, l'hymne qu'il chante à la gloire de son bétail, à la bonne terre nourricière, à son pays. Cette musique, elle est de notre sol, elle est d'essence vieille helvétique, c'est elle qui fait pleurer l'exilé qui l'entend en rêve, accordée avec le Ranz des vaches...

Mon vieux chemin, depuis tout jeune, je connais les particularités de ta physionomie, tes aspects, tes paysages. Jour après jour, pour ainsi dire, hiver comme été, je te consacre une heure ou deux,

je foule ta substance matérielle et je jouis de la beauté des tableaux modestes qui t'entourent et t'encadrent. A la longue, je me suis attaché à toi, à la personnalité que je vois en toi, comme on s'attache à un vieil ami, à un compagnon devenu indispensable. A la longue aussi, mon esprit s'est plu à te parler de poésie et à voir dans l'ambiance de tes paysages, une beauté, un charme qui se sont enracinés au plus profond de mon être et qui ne disparaîtront qu'avec lui. Tu es de ces camarades dont on ne se lasse jamais, avec qui on a lié partie pour

la vie, la vie entière ; de ces amis dont la distance ne diminue pas l'affection. Et si un jour, il me fallait abandonner ce pays, pour aller vivre sous d'autres cieux, ton image, je l'emporterais avec moi comme celle des montagnes, des forêts, avec lesquelles, depuis longtemps, je fais un.

Sam. AUBERT
(Tous droits réservés)

A LA VALLÉE DE JOUX LES CHALETS

La Revue. - Lausanne. - 4 mars 1923¹

Du temps que florissait la patois, on disait «*lou tsâle*» (le chalet)! Ainsi s'explique-t-on qu'aujourd'hui encore, les vieux disent le «chale» tout court, en supprimant le *t* final. Maintenant, quelle est l'origine du mot, qui ne doit pas être cherchée dans l'idiome de l'Île-de-France? Je l'ignore et peut-être quelque savant étymologiste saurait-il nous l'expliquer?

Dans le Jura, on entend par chalet, le bâtiment d'habitation édifié sur l'alpage et destiné à recevoir le bétail, le personnel indispensable, les produits de l'exploitation ainsi que le matériel nécessité par cette dernière. L'architecture du chalet varie suivant les régions. Chez nous, dans le Jura comblé, c'est d'ordinaire une immense construction rectangulaire capable d'héberger jusqu'à 100 têtes de bétail, surmontée d'un toit surélevé couvert «d'ancelles», dont les deux pans très inclinés permettent à la neige de glisser facilement jusqu'à terre, afin d'éviter une charge excessive à la poutraison qui, malgré tout, doit être robuste.

Plus loin, vers le sud, dans la région du Normont et de la Dôle, les chalets présentent volontiers des toits à quatre pans inégaux ou presque égaux. Ils vous ont de ce fait, une silhouette élancée, pyramidale d'un joli pittoresque qui s'harmonise très heureusement avec les crêtes ou les grands sapins du voisinage.

Toujours les bords de la toiture sont munis de cheneaux pour recueillir l'eau de pluie et la conduire dans un grand réservoir ou citerne creusé à proximité. Car nul ne l'ignore, dans le Haut Jura les bonnes sources sont d'une rareté excessive et si l'on ne s'appliquait pas à recueillir l'eau du ciel, les pâturages seraient inhabitables.

L'intérieur des chalets se compose des locaux strictement indispensables à l'exploitation. Pas de place perdue, du moins dans le sens horizontal. D'abord l'étable, vaste, s'élevant jusqu'au faite et divisée en un certain nombre de compartiments par

des lattes solides auxquelles on attache le bétail. C'est donc dans les hauteurs de l'écurie que l'on relègue la grande sonnerie, savoir les grosses clochettes, les «campanes» – ainsi les nomme-t-on – et les toupins aux formes rebondies, réservés les uns et les autres pour les grands jours : la montée et la descente. Vous les verrez suspendus à une perche appuyée sur deux poutres, par rang de taille : les toupins d'abord, les clochettes ensuite, avec leurs larges courroies décorées de motifs divers et surmontées de bouquets écarlates, tout semblables aux flammes des anciens pompons de grenadiers. Que d'harmonie latente on devine dans ces masses d'airain au repos. Incontinent, on croit assister, à la sortie du village, au défilé du troupeau et ouïr les vibrants accords de la sonnaillerie allègrement agitée.

Puis viennent les «appartements» dont la partie essentielle est la cuisine. Une petite fenêtre l'éclaire tant soit peu. Il y a la cheminée en bois, immense, pyramidale, dont l'orifice supérieur peut être fermé au moyen de deux panneaux que l'on tire d'en bas avec des perches. Sous la cheminée, c'est le foyer où tant que le jour est long, de grosses bûches se consomment. Et le touriste qui entre au chalet, prend naturellement place auprès du foyer. Assis sur quelque banc primitif, il contempera d'un œil songeur les bûches qui s'écroulent en braises ardentes ou la fumée qui s'élève en volutes capricieuses et va se perdre là-haut. Délicieux, n'est-ce pas? – Vous qui les avez vécus, les instants que l'on passe ainsi dans la simple et rustique demeure, en oubliant les comforts et les facilités de la civilisation.

Contre la paroi, voici la potence mobile qui supporte la vaste chaudière de cuivre, noire de suie en dehors, reluisante de propreté au-dedans. Que ne trouve-t-on pas dans la cuisine? Voici suspendus ou appliqués contre les poutres : les seillons à traire, les sièges mono-jambes ou «bouta-culs», des fouets, des licols, des poches à sel, des caillettes, le débattoir (instrument pour brasser le lait dans la

¹ Ce texte a fait l'objet d'une seconde publication dans : *Le chemin de la montagne*. - Ed. Le Pèlerin, 1984. - P. 11-17.

chaudière), le thermomètre et tous les ustensiles exigés par la manutention du lait.

Deux autres pièces indispensables sont aménagées à côté de la cuisine, du côté de bise : la «chambre à lait» où s'alignent les «bagnolets», récipients de grand diamètre et peu profonds destinés à recevoir le lait fraîchement trait et à la surface desquels on recueillera avec la «poche à crémier», la crème exquisite qui deviendra du beurre. A côté, c'est la cave à fromages, et le maître de céans, le «fromageur», vous en fera sans doute les honneurs après avoir soigneusement refermé la porte pour éviter les variations dans la température. La cave, c'est son domaine, son laboratoire. Il y passe tout son temps à frotter, à mouiller, à saler ses beaux fromages alignés sur de gros tablars. Avec un légitime orgueil, il vous fera admirer les dimensions, les formes régulières, l'absence de «gonfle» des produits de sa fabrication auxquels il consacre tout son savoir. Il vous vantera les qualités de sa cave qui n'est ni trop sèche, ni trop humide, ni trop chaude, ni trop froide et surtout pas cimentée.

Une façon d'escalier grimpe à l'étage ou plutôt au pignon. C'est là qu'est la chambre à coucher, un local bien exigü et bien primitif, pauvrement meublé et dont se contentent toutefois les fruitiers, gens d'ordinaire peu exigeants. D'année en année cependant, des améliorations interviennent ; aussi, d'une manière générale, les conditions de logement du personnel des chalets sont-elles confortables si on les compare à ce qu'elles étaient, il y a quelques dizaines d'années.

Chaque montagne a son chalet et la situation qu'il occupe varie d'une montagne à l'autre. Souvent on l'a construit dans la partie la plus basse, contre la pente ou sur une légère éminence dominant une vaste étendue de «plan». Plus rarement, le chalet a été édifié sur l'un des points culminants de la chaîne. C'est le cas au Grand-Cunay, au Mont-de-Bière Devant et de bien d'autres. Et à ce propos, n'est-il pas permis de penser que, toutes choses étant égales d'ailleurs, le personnel intéressé accordera la préférence au chalet dont la situation est dominante plutôt qu'à celui qui repose au fond d'une cuvette dépourvue d'horizon. Où qu'on le prenne, l'homme est ainsi fait qu'il aime avoir de l'espace autour et surtout au-dessous de lui et contempler ce qui existe et se passe au loin. N'est-ce pas en vertu de cette raison que les premiers habitants des ces montagnes ont défriché de bonne heure les crêtes et les sommités plutôt que les bas-fonds ? – Posséder des «regards» sur l'extérieur, tel a dû être un de leurs mobiles !

Volontiers, on trouve aux abords immédiats de nos chalets quelque grand sapin, respecté des géné-

rations précédentes et devenu peu à peu en quelque sorte un arbre sacré auquel nul ne s'aviserait de toucher. Ce sapin vénérable, il fait partie de l'ambiance. Depuis toujours il est là. On l'aime. Quand on regarde le chalet, on le voit lui aussi. Ensemble ils forment un tableau. L'un permet de reconnaître l'autre. L'arbre du chalet n'est pas toujours le sapin. C'est parfois un vieux sorbier à la silhouette tordue, qui a poussé là on ne sait comment, qui a résisté à l'adversité, aux ruées du bétail, à la figure duquel on s'est à la longue habitué et qu'on ne voudrait voir molester. Voyez l'antique sorbier alisier du Pré-de-Rolle ! Et les splendides érables si proches voisins du «Chalet-Neuf», du Mont-Tendre. Ces arbres, vous les admirerez d'instinct, tant ils font plaisir à voir, avec leur opulente couronne de feuillage surmontant un tronc robuste à l'épreuve du climat.

Dans le voisinage des chalets, la flore du pâturage est d'une grande trivialité. C'est l'association bien connue de ces espèces qui s'accommodent d'une fumure azotée excessive : graminées, cirses et chardons, lampés, vérâtres, gentianes géantes. Mais on y observe aussi, au premier printemps, des plantes d'un naturel moins commun et fleuries de teintes délicates. Ainsi le long de la Haute-Combe, qui va du Marchairuz au Mollendruz, on constatera la présence, dans le «gras» des chalets, de la gracieuse «scille» constellée de fleurs d'un sombre azur et de la «renoncule ficairie», aux feuilles charnues et arrondies, fleuries d'or pur. Toutes les deux appartiennent plutôt à la plaine. La ficairie entrait autrefois dans la préparation de la salade. Aussi, est-il permis de supposer qu'elle a été plantée jadis dans le sol très fertile entourant les chalets, dans l'intention de varier le menu des «fruitiers». Et elle s'y serait maintenue sans peine.

On sait la belle animation qui règne dans le chalet et autour pendant l'été ; la fête de la «montée», le plantureux banquet servi à cette occasion par «l'amodieur» à ses invités et à son personnel, dans la grande salle de l'habitation, à savoir l'écurie ; puis les allées et venues quotidiennes du troupeau bellement ensonnaillé. De temps en temps, tous les sept ans disent les uns, la surlangue vient assombrir la bonne humeur qui règne au chalet chez les gens et chez les bêtes. Les misères, les souffrances qu'elle déverse sur la gent bovine, seuls peuvent en parler ceux qui en ont été les témoins.

Dans les temps passés, les bergers devaient encore compter avec le loup et l'on narre à ce propos maintes histoires terrifiantes. Il y a bien 150 ans, un loup pénétra dans un chalet en creusant une galerie sous la porte et y égorga les chèvres enfermées. Les ruines du chalet sont encore visibles.

A l'automne, les hôtes des chalets reprennent le chemin du bas, et le calme règne de nouveau dans ces demeures si animées pendant l'été. Puis la neige fait son apparition et son épaisseur, augmentée de celle qui glisse du toit du chalet, devient si considérable que l'on accède aux cheneaux de plain-pied. Autrefois, nul ne se risquait dans la montagne en hiver, et pour cause. Le ski a changé tout cela et actuellement de nombreux chalets reçoivent de fréquentes visites de la part de touristes chaussés de leurs patins norvégiens. Mais pourquoi faut-il que tant d'individus se conduisent comme des barbares et éprouvent du plaisir à commettre des dommages à l'intérieur des chalets où ils ont trouvé un asile momentané ? – Ces actes malveillants ont obligé les amodiateurs à fermer hermétiquement leurs chalets, de telle sorte qu'il est impossible d'y entrer sans effraction grave, ou bien à les laisser ouverts après avoir enlevé tout ce qui serait susceptible de subir du dégât.

Aussi quand on pénètre dans un de ces chalets minutieusement vidés de tout, à côté du froid qui vous saisit, on éprouve un sentiment de malaise bien défini. Plus rien n'existe dans la demeure qui, en été, vous accueille avec tant d'hospitalité. Quant à moi, je préfère de beaucoup, par le beau temps, camper en plein air. On réussit toujours à découvrir une place ensoleillée et abritée au pied d'une « as-sotte », à allumer du feu et bien que les pieds dans la neige, à passer une heure exquise au sein de la merveilleuse nature hivernale.

Je vous ai entretenu des chalets de la montagne, de ceux que l'on rencontre au hasard dans le cours d'une excursion pédestre. Ce sont des œuvres du passé, souvent primitives, peu confortables et mal adaptées à l'exploitation pastorale moderne, mais qui nous sont quand même doublement chères, à nous qui vouons une affection profonde à la montagne et à tout ce qu'elle produit dans le cours des temps. Maints de ces édifices ont disparu : on les a remplacés par des bâtiments vastes et somptueux, admirablement aménagés et qui aux vieux chalets de la montagne ce que sont les spacieuses et confortables habitations modernes sont à nos anciennes et rustiques maisons du pays. Ces chalets neufs, palaces en leur genre, certes nous les admirons et nous nous inclinons devant les multiples avantages qu'ils offrent à leurs tenants.

Malgré tout, les anciens, les vétustes, les primitifs, perdus dans les combes lointaines, ceux que l'homme a posés en vigie sur les crêtes, jouiront toujours de nos préférences. Pourquoi ? – Parce qu'au même titre que les rocailles, les arbres ou les fleurs, ils sont partie intégrante des paysages aimés ; parce que leur aspect s'harmonise d'une heureuse façon avec l'ensemble ; parce que nous les avons toujours connus ; parce qu'enfin ils sont les témoins du passé, et bien que choses inertes en apparence, ils ont une âme, celle que nous prêtons à la montagne dont ils sont issus.

Sam. AUBERT.

MAUVAISES HERBES DES PÂTURAGES

La Revue agricole. - Lausanne. - 21 octobre 1927

Les pâturages du Jura occupent une surface considérable. Une bonne partie cependant est très peu productive surtout à cause de la mauvaise qualité du fourrage qui s'y développe et que le bétail ne touche pas ou presque pas. Il y a d'abord de vastes étendues dont la couche de terre très mince et volontiers desséchée par le soleil et les vents violents n'héberge qu'une végétation rare et non comestible pour le bétail. Puis nous avons aussi de grandes surfaces, pourvues d'un sol profond et suffisamment frais, mais qui produisent essentiellement des mauvaises herbes dédaignées par les bovins. Il s'agit là de terrains, qui dans le cours des temps ont perdu leur fertilité et sont devenus impropres au développement des espèces dites fourragères.

Les sols occupés de temps immémorial par la forêt contiennent en général, et en quantité suffisante, les principes nécessaires à la croissance du fourrage, capable d'alimenter le bétail. Donc, ce dernier trouvera, à la surface du terrain forestier défriché et converti en pâturage, de quoi se nourrir rationnellement.

Or, à chaque saison, les animaux en mangeant l'herbe, enlèvent à la terre, une certaine quantité de matières nourricières pour les plantes. Et quand le phénomène se répète pendant des siècles, il arrive un moment où ces substances sont épuisées en grande partie : le sol est «ruiné» et dès lors incapable d'alimenter les plantes fourragères. Elles disparaissent ou se raréfient, tandis que de mauvaises herbes, bien moins exigeantes et dédaignées par le bétail, prennent leur place et volontiers envahissent le pâturage. Cette stérilisation progressive du sol ne se manifeste pas si l'on a soin de lui restituer régulièrement sous forme d'engrais, les éléments prélevés par les animaux pâturants.

Les pâturages les plus défectueux quant à l'herbage sont d'ordinaire ceux qui avoisinent les villages et les hameaux. Dans de telles exploitations, le bétail passe la nuit à l'étable de la ferme et y dépose la plus grande partie de son fumier. Celui qui est libéré pendant le jour à la surface de l'alpage se trouve disséminé d'une façon telle qu'il ne contribue que dans une très faible proportion à la

fumure normale de l'étendue broutée. Le fumier de la ferme, on le sait, est conduit tout entier sur les prairies fauchées ou les champs de céréales. Au pâturage lui-même, on ne restitue donc rien du tout. Il n'est donc pas étonnant qu'à la longue, il s'épuise et renonce à fournir ce qu'on exige de lui : la plante à fourrage.

Bien que reposant tout entier sur des roches très calcaires nos pâturages se font souvent remarquer par la pauvreté de leur terre en chaux, parfois même l'absence totale. C'est que cet élément, qui y était présent à l'origine, a été peu à peu dissous, lessivé et entraîné dans la profondeur par l'action de l'eau de pluie ou de neige, chargée d'acide carbonique. Ces terres, pauvres en chaux, décalcifiées comme l'on dit, sont d'habitude peu fertiles et nourrissent de préférence des mauvaises herbes, ainsi le nard raide ou poil de chien, d'autres encore.

Depuis bien des années, l'Établissement fédéral de chimie agricole, à Lausanne, procède à des essais de destruction des mauvaises herbes sur pâturages. Mais avant de parler de quelques-uns des résultats auxquels ces tentatives ont abouti voyons d'un peu plus près, certaines de ces maudites plantes à caractère envahissant qui font du plus beau «plan» quelque chose de complètement improductif ou presque, quant à la qualité.

La mauvaise herbe la plus uniformément répandue dans nos pâturages est l'euphorbe ou lait de serpent, ainsi nommée à cause du suc blanc laiteux sécrété par ses organes. Elle est vénéneuse et le bétail n'y touche pas. Par l'odeur désagréable qu'elle répand, elle empoisonne le gazon de la prairie. Aussi pouvons-nous observer que partout où apparaît l'euphorbe, l'herbage tout entier, bien que renfermant des espèces de grande qualité, comme les papilionacées est délaissé par le bétail. De vastes surfaces — ainsi à la Thomassette, près le Brassus, etc. — sont de ce fait rendues stériles. L'herbe y est haute, serrée, mais dédaignée.

La famille des papilionacées ou légumineuses compte un nombre remarquable d'espèces excellentes fourragères, ainsi les trèfles, lotier, anthyllide,

etc. Mais elle contient néanmoins certains éléments d'une valeur fourragère totalement négative. Ainsi les genêts, dont nous possédons à La Vallée, en particulier le genêt poilu et le genêt ailé. Le premier, plante ligneuse et rampante, est plutôt rare et recouvre volontiers des dalles rocheuses qu'il contribue à coloniser car sur ses débris s'installent des plantes diverses, graminées, etc., qui, avec l'aide du temps, sur la roche nue, feront de la prairie.

Le genêt ailé, ou herbe carrée, par contre, est terriblement abondant sur les pâturages de la commune du Lieu, terres de colonisation ancienne et souvent épuisées. On le reconnaît à ses tiges ailées, ses feuilles rares et ses fleurs d'un magnifique jaune d'or, concentrées à l'extrémité des tiges. A l'époque de la floraison, la plante est d'une beauté sans pareille et l'on ne saurait qu'admirer le riche coloris des espaces sur lesquels elle s'étend à profusion. Mais ce genêt, le bétail le rebute complètement et les surfaces sur lesquelles il abonde, sont de misérables pâturages. Le combattre et chercher à le détruire, c'est donc lutter en faveur de l'agriculture et pour le bien de l'humanité. Chose bizarre, notre genêt apparaît très souvent sur les monticules édifiés par les fourmis à travers les pâturages et en telle abondance que l'on est allé jusqu'à se demander si la présence des fourmilières n'était pas indispensable à son développement. Il n'en est rien, car on l'observe tout aussi bien sur des terrains dépourvus de fourmilières. S'il se fixe volontiers sur ces dernières, c'est qu'il y rencontre une terre convenable, légère et sèche et que la concurrence y est moins forte qu'ailleurs.

Dans les clairières des bois pullule le millepertuis, une plante aisément reconnaissable à ses fleurs jaunes, à ses feuilles plus ou moins constellées de petits points foncés semblables à des trous, d'où son nom, car millepertuis = mille trous. Tous ses organes sont d'une dureté excessive, et les bovins n'y touchent pas. Douée d'une robustesse peu commune et d'une puissance prolifératrice extraordinaire, cette plante a tôt fait d'envahir les clairières fraîches et fertiles de la région forestière et d'interdire, si l'on peut dire, à toute autre espèce de cohabiter avec elle. Elle ne dédaigne pas non plus de s'installer dans les prairies fauchées où elle occupe assez exclusivement des surfaces circulaires dont le diamètre, grandit d'année en année.

Ces diverses plantes nuisent énormément à la production alpicole. Comment faire pour s'en débarrasser et rendre la prospérité à des terrains qui en sont actuellement dépourvus ? Des gens, bien un peu naïfs, demandent avec insistance qu'on leur signale une substance spéciale qui agisse uniquement sur les mauvaises herbes et les détruise à

l'exclusion des bonnes. Un tel spécifique n'existe pas. On connaît bien des ingrédients chimiques propres à anéantir les végétaux, mais les bons comme les mauvais, de telle sorte que le remède serait pire que le mal.

On a préconisé la fauchaison des parcelles à mauvaises herbes, dans l'idée que brusquement soumise à une grave mutilation, la plante subirait un tel dommage que la mort devrait en résulter à bref délai. Le raisonnement est logique. Fauchez une plante vivace à l'instant de sa floraison : d'abord, vous supprimez la reproduction sexuelle et puis, dans l'obligation où vous la mettez de reconstituer ses organes disparus, vous entravez la formation des réserves nourricières aux dépens desquelles s'opère généralement le premier développement de ses organes l'an qui suit. Donc les pieds fauchés sont affaiblis et le traitement étant renouvelé pendant plusieurs années consécutives, la perturbation qui en résulte doit forcément entraîner leur mort.

Ainsi le veut la théorie ! Quelquefois, pas toujours, la pratique vient la confirmer. Car il est possible que la fauchaison soit préjudiciable à certaines bonnes espèces mélangées à celles dont la destruction s'impose. Pour d'autres raisons encore, le procédé indiqué s'avère, en pratique et d'une manière générale, insuffisant.

Un autre moyen est l'épandage d'engrais chimiques sur la base des observations et raisonnement suivants : parmi les mauvaises herbes du pâturage, on remarque toujours de bonnes plantes, demeurées à l'état nain à cause de l'infertilité du sol et de la concurrence victorieuse des mauvaises herbes moins exigeantes sous le rapport de la nutrition. Incorporez au sol des engrais appropriés ; du coup, les bonnes plantes doivent en faire leur profit, prospérer avec vigueur et par la luxuriance de leur développement, provoquer l'abâtardissement des mauvaises. Ici, la pratique corrobore la théorie d'une manière générale et associé à la fauchaison, ce traitement donne des résultats encourageants, parfois merveilleux, on ose le dire.

Voici quelques résultats généraux d'essais de destruction de mauvaises herbes, entrepris par nous et par l'Établissement fédéral dont il a été fait mention plus haut.

Près du village du Solliat, à 1100 m environ, sur un pâturage infesté d'euphorbes, on a fauché en pleine période de végétation, une surface de quelques mètres carrés, puis en temps opportun, savoir en automne, semé des engrais chimiques. Les résultats sont fort encourageants, car au bout d'une période de trois ans, comportant trois fauchaisons et deux épandages d'engrais, les euphorbes ont ré-

gressé d'une façon remarquable et à leur place s'est installée une belle végétation de trèfle que le bétail broute avidement, tandis qu'auparavant il dédaignait avec persistance l'herbe de cette première qualité. Le changement tient du miracle !

Et quand l'on pense aux hectares de pâturages également stériles de notre contrée et à la richesse que l'on en pourrait tirer par l'emploi rationnel des

engrais naturels et chimiques, on reste rêveur. Une leçon se dégage. La vastitude des pâturages est susceptible d'une amélioration considérable en qualité et en quantité. Ce n'est pas en déboisant que l'on y parviendra mais bien plutôt en traitant les surfaces existantes par la fauchaison et les engrais.

Sam. AUBERT.

A LA VALLÉE DE JOUX LES LAISINES

La Revue du dimanche. - Lausanne. - LX^e année, n° 234 (26 août 1928), p.1

Voici un nom qui ne dira rien à personne, car, en dehors de notre contrée, il est extrêmement peu connu. Celui de lapiaz ou lapiés est déjà plus familier à beaucoup de personnes et si l'on veut savoir ce que nous désignons sous le nom de *laisines*, il est indispensable de connaître au préalable ce qu'est un lapiaz. Les naturalistes appellent ainsi une étendue plus ou moins considérable de terrain, horizontale ou inclinée, constituée par des dalles rocheuses, calcaires, unies ou creusées de cannelures, séparées par des crevasses d'une profondeur souvent considérable, et plus ou moins recouvertes de végétation herbacée, buissonnante ou arborescente. Quelquefois les crevasses prennent la forme de puits aux parois verticales. Ce sont ces crevasses que l'on nomme chez nous *laisines* ; par extension, ce terme s'applique aussi au lapiaz, c'est-à-dire à la surface fissurée de *laisines* (lapiaz est un mot inconnu à La Vallée). On dit volontiers : se lancer à travers les *laisines*.

Faut-il écrire *laisine* ou *lésine* ? Je ne sais ! Un alpage de Derrière le Risoud s'appelle la *Laisinette*, mot qui n'a rien affaire avec nos *laisines*, car il dérive très probablement du nom de famille d'un ancien propriétaire : *Laisinet*.

La signification de ce terme *laisine* ? On la trouverait peut-être dans l'étude du patois, du vieux français ou du latin ! Car, évidemment, il ne s'agit pas d'un mot dont l'origine serait due au hasard ou à une fantaisie quelconque. Toujours est-il que de *laisine* on a fabriqué le verbe *s'enlaisiner*, qui signifie se laisser tomber dans une *laisine*. Il est d'un usage courant chez les bergers à propos du bétail à qui il arrive parfois de perdre pied au bord d'une *laisine* et de s'y précipiter. Une bête *enlaisinée* est en général perdue, car en supposant même que dans se chute, elle ne se soit pas fait de mal, il lui sera impossible de sortir, et elle périra misérablement, à moins qu'on ne la découvre immédiatement et qu'il ne soit possible de la retirer sans dommages. La chronique de nos alpages en est pleine de ces histoires de bêtes qui ont disparu un beau jour sans laisser de traces et ont été retrouvées

longtemps après, en pleine putréfaction, au fond d'une *laisine*.

La planitude des dalles du lapiaz a pour cause les glaciers d'autrefois. Leur mouvance a raboté, aplani les surfaces rocheuses. Et quand les masses glaciaires se furent retirées, le terrain abandonné devint peu à peu la proie de l'érosion pluviale et atmosphérique, qui, en attaquant et dissolvant les parties les plus vulnérables, a creusé avec l'aide du temps ces crevasses, ces puits plus ou moins profonds, que nous appelons *laisines*.

Ailleurs, le long des pentes, on distingue des bancs rocheux, inclinés, parcourus de haut en bas par d'innombrables cannelures ou rigoles au profil arrondi. Les bancs ont sans doute, eux aussi, subi l'aplanissement glaciaire et c'est l'eau de ruissellement, l'eau de pluie qui a été la cause de la formation des rigoles, *laisines* en voie de devenir. Très souvent, ces lapiaz sont recouverts par la forêt ; la terre épouse la roche sous-jacente sans y adhérer et le pouvoir dissolvant de l'eau est augmenté par l'action de l'acide carbonique dont l'eau s'est chargée en traversant la couche de terre. Journallement donc, le phénomène de *laisinement* se poursuit. Qu'un fort coup de vent déracine un arbre à la surface de l'un de ces lapiaz enforestés et mette la roche à nu, c'est alors qu'on peut observer les rigoles dans tout leur développement et comprendre le mécanisme de leur formation : l'action continue et journalière de l'eau pluviale, chargée d'acide carbonique.

Les champs de *laisines* ont une végétation extrêmement variée. D'abord, au fond des *laisines*, s'amasse toujours une quantité de débris divers qui forment à la longue une couche de terre épaisse, fraîche et humide. Aussi y rencontre-t-on une végétation luxuriante de mousses, de fougères, d'une beauté, d'une fraîcheur superbes. La lumière, par contre, y pénètre trop parcimonieusement pour que des plantes à fleurs puissent y exister. Mais si la profondeur est relativement faible, des plantes de la surface s'y installent avec avantage et y prospèrent avec exubérance. Et je connais certaines *laisines* où vous trouverez en saison propice des narcis-

sommets du Jura et dans les Alpes, à 2000 m environ : abattue, la forêt est incapable de se reconstituer par le jeu des facteurs climatiques représentant des forces contraires. Incapable, ou tout au moins très lente, si lente que les générations humaines se succèdent sans apercevoir de progrès décisifs dans le reboisement.

D'ordinaire, les dalles des champs de laisines sont extrêmement glissantes ; les arêtes sont à angle vif et il s'agit de cheminer à travers avec une grande prudence. Sinon, gare aux chutes ! Beaucoup de promeneurs les redoutent et les évitent, surtout à la fin de l'hiver, alors que les crevasses sont encore recouvertes de neige. Vous croyez mettre le pied sur un terrain solide et brusquement, c'est le vide... Par contre, si un mauvais taureau vous menace à travers le pâturage, vous trouverez asile et sécurité dans le lapiaz voisin, car ces grosses bêtes ne sont guère bâties pour s'y aventurer.

Les lapiaz ont-ils des visiteurs, comme les sommités, les forêts ont les leurs ? Guère ! Ce ne sont pas des endroits attirants et beaucoup les évitent en les qualifiant de «mauvais lieux». Seuls, les géologues, les botanistes, les recherchent pour eux-

mêmes, pour les enseignements scientifiques qu'ils comportent. Mais leur physionomie ne laisse pas de compléter celle qu'offrent les sommités et les forêts de ce pays. Ils font dans celui-ci également figure sévère, car le charme, la douce beauté des pâturages fleuris ou des combes vertes cernées de sapins, ne sont pas leur apanage. Ces lapiaz sont des coins de nature fruste et sauvage, mais pleins d'intérêt quand même pour qui sait causer avec la nature. Pour celui-là, le passé y est écrit en termes précis, et dans le temps présent, il voit pointer l'avenir, savoir le rétablissement lent mais sûr de la forêt... à moins qu'un accident, le feu par exemple, ne vienne tout remettre en question et anéantir l'ouvrage de deux ou trois siècles.

Sam. AUBERT.

LES BAUMES DU JURA

Feuille d'avis du district de La Vallée. - 1932, n° 5 (jeudi 4 février)

Les explorations de «l'équipe» de Montricher ont mis les baumes à l'ordre du jour et leurs résultats ont eu un tel retentissement qu'ils sont devenus l'objet de la conversation dans de nombreux milieux. De Montricher, c'est aux baumes de la région de Risel que l'on s'est attaqué. Quatre ou cinq sont marquées sur la carte. Il en existe certainement d'autres, tant cette partie de la côte qui s'étend au-dessous de la combe reliant Risel au Mont-Tendre est tourmentée, sauvage, pleine de maléfices et de scabrosités. Partez par exemple de la racine du plateau dit de la Roche-Perrausaz et dirigez-vous à bise. C'est là que vous verrez un pays «intéressant».

On sait les découvertes faites par les gens de Montricher, accompagnés de professeurs de l'Université de Lausanne et d'autres personnes curieuses de spéléologie dans l'une de ces laisines située au haut de la côte de Risel. Après une descente verticale de 30 m l'on pénètre dans une vaste galerie longue de 20 m environ, large et haute d'une dizaine. Sans parler de magnifiques stalactites, ces Messieurs ont trouvé, soit au fonds du puits, soit dans la galerie latérale, des squelettes entiers ou partiels de quadrupèdes : loups, chiens, etc. et chose très intéressante par-dessus tout : cinq squelettes d'ours brun plus ou moins intacts. La question se pose à nos esprits : comment un ours, animal prudent, a-t-il bien pu tomber dans le vide qu'il doit sentir d'instinct ? - On peut croire qu'à la fin de l'hiver, sortis déjà de leur sommeil, les individus précipités se sont engagés sur les corniches de neige bordant la baume. Elles ont cédé et eux, sont tombés.

Bien des gens se préoccupent non seulement des débris d'animaux retrouvés dans les cavités, mais des baumes elles-mêmes, des causes de leur formation. Les diverses galeries, verticales ou horizontales, qui trouent le sol de notre Jura sont, d'une manière générale, dues à l'eau, qui a la propriété de dissoudre lentement le calcaire et de se créer petit à petit, avec les siècles et les millénaires, des chemins dans l'épaisseur des assises rocheuses.

Des galeries horizontales, nous en avons sous le lac ou à côté du lac, le long de la rive occidentale, à une profondeur difficile à estimer. Elles commu-

niquent avec l'extérieur, l'air ou l'élément liquide, au moyen des entonnoirs qui emmènent ou plutôt emmènent l'eau du lac à la source de l'Orbe. La relation entre les entonnoirs et cette dernière a été prouvée scientifiquement par des expériences à la fluoresceine, substance d'un pouvoir colorant extraordinaire. Puisque les eaux du lac s'en vont à la source de l'Orbe en quelques jours, il faut bien que ces galeries existent pour la contenir et la conduire.

Il fut une époque où les lacs de Joux s'écoulaient par un émissaire aérien dont les traces sont encore bien visibles le long du ravin qui descend du rocher de La Tornaz vers le Mont-d'Orzeires. Petit à petit, le niveau des eaux s'est abaissé et (depuis combien de millénaires ?) ces dernières s'écoulaient souterrainement, parce que progressivement l'eau s'est infiltrée entre les bancs rocheux et par dissolution du calcaire s'est créé des chemins qui peu à peu se sont assez agrandis pour assurer l'écoulement intégral du lac. Elles sont devenues les galeries souterraines dont nous parlions ci-dessus et que feu Antoine Lecoultré, de La Gollisse, observateur sagace, appelait le grand collecteur.

Mais les baumes, savoir ces puits verticaux disséminés dans la vastitude des montagnes, intéressent les gens bien davantage que les voies d'écoulement du lac, désignées aussi sous le nom d'Orbe souterraine. C'est qu'à chacun de ces trous noirs s'attache un mystère, ainsi qu'à une porte toujours fermée. Que peut-il y avoir au fond de ce vide béant dont on ignore tout ? Comment peut-il s'être formé ? - En atteignant le fond, peut-être découvrirait-on des voies accessibles qui vous mèneraient on ne sait trop où, peut-être au centre de la Terre, comme les héros de Jules Verne ? - Et si l'on aboutissait à quelque trésor ou féerie magique ? se disent sans doute quelques-uns. Le mystère a toujours attiré et inquiété le cœur humain !

L'eau de pluie contient toujours en dissolution (l'eau de neige en fusion aussi) une certaine quantité de gaz carbonique, ce corps qui a la propriété de dissoudre le calcaire, la chaleur aidant. L'eau de source contient des quantités variables de calcaire : le tuf, provenant de la dissolution du calcaire pé-

nétrant de l'air dans les profondeurs du sol. En traversant la couche de terre végétale, l'eau de pénétration augmente encore sa teneur en gaz ou acide carbonique. Supposons maintenant une légère dépression du terrain où convergent naturellement les eaux de ruissellement. Celles-ci, chargées d'acide carbonique, et en quantité d'autant plus grande que dans la localité la neige fond tardivement, pénètre progressivement entre les bancs rocheux. Lentement, elle dissout la roche sur son passage, crée des canaux qui avec le temps s'approfondissent et s'élargissent. Après des milliers d'années, des vides se sont produits à tel point que les voûtes s'effondrent, augmentant le vide de bas en haut. Le phénomène continue à progresser, si bien qu'un jour les assises supérieures à leur tour et le gazon cèdent. Un trou, un vide surgit. L'érosion a atteint la surface du sol : une baume est née. Tout récemment, sur les Grandes-Chaumilles et sur les Grands-Plats de Vent, des affaissements du terrain se sont manifestés : des trous sont apparus, correspondant à des baumes en voie de formation. Avec le temps, on peut en être certain, ces excavations s'agrandiront et deviendront des orifices semblables à ceux des baumes que nous connaissons et dont les diamètres atteignent plusieurs mètres. Avec l'eau, l'agent essentiel d'action est le temps. Les années ne comptent pas, seuls les siècles et les millénaires entrent en ligne.

La baume du Mont-Tendre a été visitée en 1909 ou 1910, sauf erreur, par un courageux explorateur, M. R. à Gimel. Il n'a trouvé au fonds que des pierres... et pour cause ! car tant de touristes, depuis des dizaines d'années, se sont fait le plaisir d'y jeter des pierres et par conséquent de démolir à cet effet le mur de la sommité. La profondeur est de 65 m environ. Parmi le petit nombre de baumes explorées jusqu'ici, aucune n'atteint cette profondeur qui est cependant bien peu de chose si on la compare à celle des gouffres de certaines parties de la France ou mieux encore de la Carinthie qui dépassent des centaines de mètres.

Une autre baume explorée est celle du Risoud, rière les Charbonnières, sise au bord du chemin dit de la baume. Elle est profonde de 45 m et ne contient que des pierres et des débris de bois. Nous avons assisté à la descente dans cette baume de ce même M. R. et c'était certes un tableau qui ne manquait pas de piquant que de voir cet homme, simplement soutenu par une corde passée sous les

bras, s'enfoncer dans le noir du gouffre et osciller, tourner comme un pendu.

À part celle de Risel, notre contrée possède pas mal de baumes cachées ou inconnues. Les régions du Chalet-à-Roch, des Begnines, du Couchant, du Cruz sont abondamment dotées sous ce rapport.

Évidemment, c'est dans les baumes situées dans les endroits les plus reculés, les moins passants que l'on a le plus de chances de rencontrer des débris intéressants, car chez toutes celles qui s'ouvrent à proximité des chemins fréquentés, les quantités de pierres lancées par les passants ont détruit ou enseveli à tout jamais les restes des mammifères qui peuvent s'y trouver. À l'exploration de certaines baumes, on y découvrira des squelettes de vaches et d'autres animaux domestiques. C'est qu'autrefois, quand une bête périssait à la montagne, on ne se donnait pas la peine de l'enterrer : elle était simplement jetée dans la baume la plus voisine. Voici trente ans environ, de la petite baume des Trois-Chalets s'exhalait un «parfum» rien moins qu'agréable à respirer. Cette pratique est aujourd'hui sévèrement interdite, et pour cause...

L'exploration des baumes, voilà une tâche sportive et scientifique, bien propre à retenir l'activité estivale de nombreuses personnes de chez nous. Parmi les jeunes et les moins jeunes aussi, il y en a bien quelques-uns à qui l'aventure, la recherche, le mystère, doivent sourire et qui n'hésiteront pas, pensons-nous, à collaborer à l'œuvre proposée.

Il y a 35 ans, peut-être davantage, dans une assemblée générale de la Société industrielle et commerciale, un vieux membre, fondateur par surcroît et doué d'un tempérament assez facétieux, proposa sans rire que la société inscrivit à son programme de travail... l'exploration des baumes de la contrée. Le comité d'alors n'entra pas dans les vues du motionnaire et je suppose bien que l'actuel ferait de même, absorbé qu'il est par d'importantes préoccupations économiques et même dans le cas contraire.

Cependant, à propos de l'exploration des baumes, il faut qu'un groupement en prenne l'initiative et ce groupement, vous savez quel il est : inutile de le préciser davantage !

S.A.

A LA VALLÉE DE JOUX

PETITS CHEMINS DE MONTAGNE

La Revue du dimanche. - Lausanne. - 4 septembre 1932

Tadis, quelle autorité se serait préoccupée de construire de grandes routes accédant à des chalets d'alpage ou au cœur des forêts ? – On se contentait de méchants chemins créés par l'usage, le long desquels les véhicules éprouvaient mille difficultés à atteindre leur but. La situation a bien changé : de belles et larges routes ont été édifiées, si bien qu'aujourd'hui, rares sont les chalets du Jura suisse inaccessibles aux autos.

Le Risoud, la grande et antique forêt qui couronne le flanc gauche de la vallée de Joux, est desservi par un important réseau de beaux et larges chemins. Certains les estiment insuffisants et appellent de leurs vœux la construction d'une grande artère longitudinale qui permettrait aux automobilistes de parcourir la grande forêt et d'en admirer la beauté d'un bout à l'autre.

Mais les routes, les grands chemins, n'intéressent pas tellement le piéton qui leur préfère les sentiers, les cheminets, comme on les nomme chez nous, les vionnets, comme on les nomme à La Côte. Souvent même, il n'en désire aucun, aimant mieux cheminer au gré de sa fantaisie à travers les bois, la broussaille et le pâturage fleuri.

Ces entiers, grands ou petits, sont légion. Ils enserrant la montagne dans les mailles de leur filet. D'abord viennent ceux qui sont praticables à de légers véhicules, même attelés. Plus on les utilise, mieux ils sont marqués, sans être toujours commodes et agréables. Ainsi, suivez ce chemin qui s'en va là-haut. Des arrêtes pierreuses le hérissent, des dalles polies le rendent glissant et le brave homme qui, tirant son chariot à bras, s'en va chercher son bois de feu, n'éprouve pas, ma foi, que du plaisir. A la descente, ce sera pire encore. En hiver, la neige ensevelit tous les maléfices et, pourvu que la pente ne soit pas trop forte, tous les chemins sont utilisés pour le lugeage du bois. L'opération consiste à descendre sur une grande luge tous les assortiments possibles de petit bois, stères, branches, débris divers. Et le métier de lugeateur, pratiqué ordinairement par des gens de condition modeste, ne va pas sans danger. Assis sur le devant du véhicule,

l'homme guide, freine avec les pieds. Que l'on pense aux virages...

* * *

Ici-bas, toute chose a une fin, même les chemins de montagne. Que l'on construise une route, en voilà plus d'un voué à l'abandon. La végétation l'envahit peu à peu et quelques années suffisent pour amener sa disparition. Les gendarmes qui ont habité autrefois le Chalet-Capt, auraient actuellement quelque peine à reconnaître le chemin qu'ils utilisaient chaque samedi, la hotte au dos, pour aller aux provisions. Les framboisiers, de hautes et folles herbes, des buissons, en ont progressivement pris possession. Et l'ancien chemin de ronde, qui suivait avec tant de caprices le mur frontière et les sinuosités du relief, a subi le même sort.

Les cheminets ! Il y en a bien des sortes ! – D'abord les raccourcis ou droits qui se jettent directement dans la pente et permettent d'éviter les lacets de la route. Qui les utilise ? – Les jeunes, pressés d'arriver, que n'effraie pas une descente de quelque cent mètres en une demi-heure. D'ordinaire, le touriste qui prend les droits ne regarde rien, ni à gauche ni à droite. Et pourtant, que de choses intéressantes il y aurait à voir !

Vous voulez atteindre ce point dans la montagne. Vous vous informez. «Oui, vous répond-on, un sentier y conduit : vous n'avez qu'à prendre là, tout près, au bout du plan et le suivre toujours tout droit. Impossible de vous tromper, en deux heures vous y êtes».

Tout simple, en effet, pour qui connaît bien le cheminet et le pratique souvent. Le bout du plan, le voilà ; de sentier, point. On finit par le trouver. Un bien joli chemin en effet, ombragé par de grands arbres aux riches frondaisons, bordé de buissons fleuris. Tout va bien ! Mais ? – Une bifurcation à angle aigu surgit. Tout droit : est-ce à gauche ou à droite ? – Allons à droite. Au bout de dix minutes la piste se rétrécit... et finit en pointe. Force est donc de rebrousser et d'emboucher l'autre, qui continue, gentil, sous son dôme de verdure. Une clairière herbée ! Le cheminet se perd.

De tous côtés ce ne sont que bois et en haut un morceau de ciel. Où se diriger ? Le but est invisible, et vu les sinuosités du tracé, l'on a guère prêté attention à la direction prise jusqu'ici. Ainsi en va-t-il avec tant de ces petits chemins de montagne. Tant qu'ils sont là, ils vous conduisent aimablement, mais en se perdant ils vous perdent aussi, jusqu'à ce que vous vous retrouviez, ce qui ne tardera pas ; à moins que, chose toujours grave, le brouillard ne s'en mêle. En pays peu ou mal connu, il est toujours prudent d'avoir sur soi la carte et la boussole et de savoir s'en servir.

Les grands et les petits chemins tracés à travers bois disparaissent sous les neiges hivernales, et avec eux tout repère de la direction vers laquelle ils conduisent. Rien de plus difficile par conséquent, à qui les lieux ne sont pas très familiers, de prendre la bonne route au sein des solitudes enneigées en l'absence du soleil ou, chose plus grave, de nuit ou par le mauvais temps. Et même dans notre benévole Jura, de fâcheux accidents ont failli se produire à ce propos.

* * *

Le bétail qui passe en broutant le long des pentes raides et gazonnées, y trace à la longue des pistes selon l'horizontale et qui forment autant d'escaliers superposés. Au milieu des grands bois, on observe aussi de petits chemins, fréquemment interrompus, tracés par le bétail passant toujours aux mêmes endroits. Et le touriste égaré au milieu de ces solitudes se croit sauvé quand il découvre une de ces sentes. Hélas ! Bientôt le chemin, qui n'en n'est pas un, cesse brusquement et notre voyageur de retomber dans l'incertitude. C'est probablement un de ces pseudo-chemins qu'avait emprunté cet individu en présence de qui je me trouvai une fois brusquement dans un de ces coins les plus perdus d'outre Risoud et qui m'interpella en ces termes :

«Dites voir, pour aller en Suisse, faut-il monter ou bien faut-il descendre ? »

Petits chemins qui pénètrent au cœur des sylves centenaires, que de charme, que de beauté, d'imprévu vous révélez. Sans doute, il vous arrive de mener perdre les gens en vous perdant vous-mêmes. Mais la plupart d'entre vous conduisent au but honnêtement et sans trahison. Nul plan préconçu n'a présidé à vos destinées, car vous êtes nés de l'usage et c'est avec une pittoresque fantaisie que vous escaladez les pentes, descendez au fond des ravins, traversez des champs de fougères, franchissez des coins tourmentés, creusés de laisines ou pleins d'une grâce idyllique. Des pierres, des émergences rocheuses, des racines saillantes jalonnent votre profil, sans souci des talons sveltes ni des semelles laminées. Il vous arrive de côtoyer une baume béante dont le promeneur suppose la profondeur et le mystère en y mettant une grosse pierre. Les hautes herbes, les myrtilliers vous assaillent incessamment et si les passants ne viennent pas nombreux à votre secours, c'en est fait de votre existence.

Délicieux sentiers, vous permettez à quiconque de voyager sans difficulté au travers des grands bois et d'en admirer la sereine et majestueuse beauté. Aux regards du touriste qui ne se hâte point, vous exposez les merveilles de ce monde forestier, silencieux, et qui ne se livre pas avec éclat. Mieux vaut voir minutieusement une modeste parcelle en vagabondant le long d'un petit chemin capricieux, que la forêt tout entière, emporté par une auto roulant sur une grande route. Et de ces petits chemins, chez nous, vous n'en aurez que le choix, qui vous conduiront dans le Risoud, à travers La Rollaz, du Marchairuz au Mont-de-Bière... ailleurs encore.

Sam. AUBERT.

A LA VALLÉE DE JOUX

LES PETITES FONTAINES DE MONTAGNE

La Revue du dimanche. - Lausanne. - 20 novembre 1932

Partout la question de l'eau est primordiale, et tous les organismes, quel que soit le degré de leur évolution, ne peuvent se passer du précieux liquide. Avec lui la vie, sans lui la mort. Les premiers hommes venus en pionniers dans une contrée, se sont certainement fixés près des sources, rivières, lacs ; mais une fois leur établissement consolidé, ils ont dû se préoccuper de créer des abreuvoirs pour leur bétail paissant dans la montagne, loin de la ferme. Si dans les Alpes, l'eau est toujours présente, abandonnée généreusement par les névés et les glaciers en état de fusion, il en va autrement dans le Jura. En effet, ses roches calcaires, poreuses et crevasées, absorbent la plus grande partie des eaux pluviales et au-dessus de 1200 m, de sources importantes, l'on ne voit guère ou très peu. Il a donc fallu que l'homme s'ingénie à trouver de l'eau et dans ce but, s'oblige à recueillir une partie de la formidable quantité de pluie qui, chaque année, s'abat sur les montagnes. C'est ainsi qu'il a creusé à proximité du chalet ou dans le pâturage, des réserves ou citernes, alimentées par la pluie ou la neige tombant sur le toit, ou sur celui d'un petit bâtiment nommé couvert, construit dans cette intention. Très primitives au début, ces installations se sont petit à petit perfectionnées, si bien qu'aujourd'hui vous pouvez admirer en bien des endroits tels de ces réservoirs qui ne laissent échapper leur eau que par le jeu d'une vanne commandée par une clé jalousement soustraite au regard du touriste. Système évidemment très pratique, mais qui peut parfois jeter le voyageur dans le plus cruel embarras. Contempler une citerne pleine d'une eau pure et fraîche et se voir dans l'impossibilité d'en obtenir une seule goutte ! Vous conviendrez de la gravité de la situation, surtout si à cause d'une blessure ou d'un malaise, un pressant besoin d'eau se fait sentir.

Conquérant l'eau atmosphérique, l'homme n'a pas pour autant négligé l'eau du sol et partout où il en a vu la possibilité, il s'est efforcé de creuser des puits ou d'établir des fontaines alimentées par des sources superficielles. Et ces petites fontaines, ces fontanettes comme on les appelle chez nous, ce

qu'elles ont souvent de charme, de rusticité, de pittoresque ! La source qui les fait vivre, il a été facile de la découvrir, car abstraction faite d'eau visible, celle qui demeure dans le sol se trahit toujours par la présence à la surface de certaines plantes affectionnant une terre humide.

Une extrême simplicité a présidé, d'ordinaire, aux travaux de captage. Très souvent on s'est contenté d'introduire un tuyau dans le sol, et par son intermédiaire, de conduire dans une large auge l'eau qui voudrait bien l'utiliser. D'autres fois, l'intéressé a préféré construire un petit réservoir la «doi» (terme inconnu ailleurs) dans lequel vient s'accumuler l'eau libérée par la source, eau qui s'écoule ensuite par une conduite souterraine dans un bassin installé à une distance variable. A l'origine, ces conduites souterraines se composaient de tuyaux en bois, soit de rondins de sapin percés dans le sens de la longueur. Pour les fabriquer, on faisait appel au fontainier qui utilisait à cet effet une gigantesque tarière (on disait *percet*) longue d'environ 2'50 m environ. On ne s'improvisait pas fontainier, car l'exercice de ce métier, aujourd'hui disparu, exigeait un coup d'œil très précis. Il me souvient encore, étant enfant, d'avoir vu un de ces artisans à l'œuvre.

En sortant du sol, la conduite de la petite fontaine vient habituellement s'appuyer sur le bord même du bassin pour déverser son eau, mais dans mainte fontaine, elle s'ajustait au préalable dans une chèvre d'où l'eau tombait. Une chèvre ? - Qu'on se figure un segment de tige de sapin, long de 1 m à 1 m 20, courbé à angle droit ou muni d'une forte branche latérale, le tout équarri et percé de telle façon que l'eau arrivant à la base de l'instrument, au point d'ajustement de la conduite souterraine, s'écoule par le bras latéral formant goulot. Toute cette tuyauterie, qui fonctionnait fort bien à l'état de neuf, devenait promptement la proie de la pourriture ou s'encombrait de racines pénétrant par les joints défectueux ou disloqués des tuyaux. De telles installations ne sont plus qu'un souvenir, la chèvre en bois surtout ; jamais plus on ne verra sa silhouette caractéristique se profiler sur le pâturage.

* * *

De la fantaisie, c'est dans la nature et l'aspect des bassins que vous en rencontrerez. A l'origine, tous sans exception, étaient de simples auges taillées à coup de hache dans un tronc d'arbre abattu dans le voisinage. La durée en était limitée, car, plus ou moins tôt, la pourriture s'emparait du bois et l'instrument se mettait à couler de façon désastreuse. Près des petites fontaines de la montagne, vous en verrez souvent de ces auges à l'état de cadavres qui achèvent de se décomposer sous l'influence des intempéries. Devenu inutilisable, le bassin de bois brut était remplacé par un autre de même nature et de même origine.

Sur les petits pâturages, on n'installe pas nécessairement une auge, mais un simple tonneau, une cuve, appareil volontiers fragile dont la physiologie ne va pas sans détonner un peu dans l'ambiance générale.

Aujourd'hui, il n'est plus question de bois, et les propriétaires de montagnes vous installent de magnifiques bassins en tôle ou mieux encore en ciment armé. Un charme très rustique se dégageait de ces auges en bois tirées du sol même et y retournant après services rendus. Les instruments d'origine industrielle qui ont pris leur place sont par contre d'une désespérante banalité. De formes strictement géométriques, ils manquent de cette originalité, de cette bonhomie si l'on ose dire, qui fait aimer leurs semblables faits de bois. Hélas, le bon marché, des raisons pratiques tuent le bois à la montagne autant qu'ailleurs. On s'en aperçoit aussi à propos de la couverture des toits, maisons d'habitation ou chalets. Le bassin de bois ne craint guère que la malveillance de l'homme ; mais le bassin de tôle ! – Le touriste mal intentionné a tôt fait de le trouser d'un coup bien ajusté de sa canne ferrée ou de son bâton de ski. Les gens de cette sorte, c'est la plaie des montagnes.

Les «golettes» de bois, ces canaux semi-cylindriques amenant l'eau de la source dans le bassin, ont aussi cédé la place au fer. Ces golettes ! On en voit bien quelques unes encore en activité. Demi-pourries, encroûtées de tuf, envahies par la mousse, elles conduisent l'eau tant bien que mal ; une partie se perd en route, tant pis : elles ne peuvent rien faire de plus que ce que leur état leur permet de faire. Parfois même on en voit qui, dérangées dans leur stabilité, s'obstinent à déverser l'eau à côté.

* * *

Les sources qu'aliment nos petites fontaines de la montagne sont en général d'un débit moyen très faible et dépendantes dans la plus large mesure des eaux superficielles. Aussi, dès que le temps se met au sec, vous les voyez baisser, baisser, et l'eau qui s'échappe de la golette se réduire à un mince filet, voire à quelques gouttes qui semblent tomber avec la tristesse du désespoir. Tarir même, c'est souvent leur sort et alors, ce qu'elles font pitié, ces pauvres fontanettes à sec, mortes jusqu'à la prochaine averse.

Où les trouve-t-on dans la montagne, ces petites fontaines, dispensatrices des vies et accueillantes au touriste... tant qu'elles coulent ? – Jamais au flanc des hautes crêtes, mais volontiers au creux des combes, au fond des ravins embroussaillés, sous l'abri de quelque grand sapin. Alors gardez-vous de les abattre, car sûrement la source tarira, parce que l'eau du sol, privé de son écran protecteur, s'évaporerait sous l'influence du soleil et du vent..

Une fontaine bien jolie, c'était la «Fontaine-à-Vallier» située dans une dépression de la chaîne qui va du Marchairuz à La Neuvez. Un site d'une beauté tranquille, fait de grands sapins aux amples frondaisons, de broussailles discrètes, de hautes et folles herbes. Une eau fraîche et cristalline s'écoulait dans une auge rustique... Mais la jolie fontaine a disparu depuis que l'on a opéré un captage savant de la source pour en conduire l'eau au chalet situé en contrebas. Et seul le trop-plein de la «doi» fait fontaine à l'occasion.

Une autre source, bien modeste, mais dont le pittoresque n'échappera à personne, jaillit d'une fente de rocher à la Meylande-Dessus. Une main intelligente a taillé deux rigoles à la surface d'une dalle inclinée afin de canaliser régulièrement l'eau libérée vers une dépression d'où elle s'écoule par un petit tuyau et fait «fontanette» dans une auge. Le site est gentil comme tout : que l'on se figure, au sein du pâturage, un creux bordé de buissons, de plantes fleuries et surtout de grands arbres qui jettent sur l'ensemble une ombre protectrice. Et l'on conçoit qu'il doit faire joli s'arrêter là, prendre un instant de repos, sous l'abri des grands sapins, et tandis qu'un flacon dûment étiqueté prend le frais, savourer avec délice «celle» dont on n'ose prononcer le nom.

Les petites fontaines ne sont pas rares dans le Haut Jura, mais ce qui est rare, ce sont les ruisseaux, les sources murmurant sur les pierres moussues leur claire et douce chanson. A en croire certains sourciers, le Jura serait traversé, à des profondeurs variables, par de grandes rivières venant des

Alpes et allant ou ne sait où. Y sont-elles aussi sûrement qu'on nous l'affirme ?

«Un tiens» vaut mieux que deux «tu l'auras». Et ce «tiens», savoir ces fontanettes de la montagne, il est possible de les aménager afin d'en obtenir d'avantage, sans détruire la poésie qui fait leur charme ; car ce filet cristallin qui là-haut coule dans

une auge, un cuveau, voire dans un «boillon» quelconque, n'est pas seulement un appareil économique créateur de vie, mais encore une chose qui a son cachet, son originalité propre, que les amis de la montagne saluent toujours d'un regard affectueux.

Sam. AUBERT.

A LA VALLÉE DE JOUX

LES MURS DE CLÔTURE À LA MONTAGNE

La Revue du dimanche. - Lausanne. - 65^e année, n° 214 (6 août 1933), p. 1

Les personnes qui voyagent à travers les pâturages du Jura sont toujours frappées par les innombrables murs ou «murets» en pierres sèches qu'à tout instant il faut franchir, tandis que dans les Alpes ils n'existent pas ou presque pas. C'est qu'ici, les limites de propriétés sont en général formées par des obstacles naturels, ravins, torrents, escarpements, etc. Au Jura, rien de tout cela ; la propriété est très morcelée et la limite est d'ordinaire une ligne idéale, droite ou brisée allant d'une borne à une autre. Aussi, dès que le propriétaire veut convertir son fonds en pâturage, se voit-il obligé de le clôturer. Et depuis des centaines d'années, dans le Jura, ce clôturage a été effectué au moyen de pierres sèches ramassées dans le voisinage et érigées en murs de 1 m de hauteur environ.

La construction de ces murs incombe au «muretier» qui choisit à cet effet des pierres aussi parallélipédiques que possible et les ajuste les unes aux autres de façon à former un ensemble stable et résistant. Les pierres rondes ne conviennent pas. La couverture surtout est délicate ; la meilleure sera toujours formée par des pierres plates placées en imbrication les unes sur les autres. Malgré tout le soin et la conscience apportés à leur édification, ces murs de la montagne ont une durée éphémère. Le calcaire du Jura est poreux, aussi les pierres en apparence les plus résistantes deviennent peu à peu la proie du gel, se désagrègent et tombent en morceaux. En forêt, les méfaits du gel sont moindres, car les pierres se recouvrent peu à peu de mousses qui constituent une protection relativement efficace.

Mais en plus de ses ennemis naturels, dont le gel, les glissements de terrain, etc., le mur en possède bien d'autres encore ; le plus dangereux est sans contredit le touriste négligent qui en escaladant un mur *déguille* une pierre sans le vouloir, mais ne pense pas qu'il est de son devoir de la remettre en place. Le mal n'est pas considérable, mais une brèche est ouverte dans l'ouvrage, qui s'agrandira peu à peu par le passage d'autres personnes, si bien qu'après un temps plus ou moins long, tout un segment du mur s'écroulera. Le pro-

priétaire ou l'amodiateur conscient réparera aussitôt en reconstruisant la partie éboulée. Mais souvent hélas, que voyons-nous ? Au lieu d'une œuvre durable, on fait du provisoire qui ne remplit pas le but et coûte, après tout, beaucoup plus cher. En effet, on coupe dans le voisinage un beau sapin bien branchu et on l'étend par-dessus la brèche. Quand l'opération se répète en divers lieux, conçoit-on le tort que l'on fait à la forêt ? Aux endroits passants, le propriétaire agit sagement et pour son intérêt en ménageant une étroite passerelle dans l'épaisseur du mur.

*

Partout où le mur s'interrompt pour livrer passage à un chemin carrossable, on édifie un *clédar*, sorte de porte à claire-voie dont le style varie à l'infini. Ces clédars, il en est de légers et jolis comme tout qui s'ouvrent et jouent sans effort ; il en est de massifs et lourds dont la manœuvre est une pénitence ; il en est de mal équilibrés dont le mouvement de fermeture est une chute et que le touriste s'applique volontiers à *embruyer* de toutes ses forces, pour le malin plaisir de contempler la rencontre bruyante de l'appareil avec le poteau d'appui, il en est enfin de fort pittoresques, faits avec des pièces de bois tordues et qui témoignent de l'esprit imaginaire du constructeur, etc. Le système de fermeture du clédar varie aussi à l'infini ; tantôt c'est un cercle de fer ou une couronne faite de branches tressées qui retient le montant mobile au poteau d'appui ; tantôt c'est un système mécanique en fer qui s'ajuste à une sorte de gâche comme le pêne d'une serrure ou bien encore un simple crochet de bois sur lequel vient s'appuyer le longeron moyen prolongé.

Ailleurs, là où le chemin est d'une importance secondaire, dévestiture plus communication, le clédar fait place à *l'emperchoir*, appareil formé de trois ou quatre perches amovibles reposant sur un double appui.

La question de la fermeture des clédars est des plus épineuses qui soient et le touriste ne saura jamais tous les ennuis qui peuvent résulter pour les gardiens du bétail de la non fermeture d'un clédar.

Et si, parfois dans la montagne, certains bergers n'accueillent pas les visiteurs, les écoles spécialement, avec une amabilité exemplaire, le problème des clédars en est souvent la cause.

Actuellement, vu les frais de construction et d'entretien, on remplace de plus en plus les murs par des clôtures en fil de fer simple ou barbelé. Ces «barbelés», le touriste les regarde toujours d'un œil angoissé, car les franchir est une opération malaisée. Le plus simple est de se glisser à plat ventre sous le fil inférieur. Pour le skieur, le cas est plus embarrassant encore et parfois même très dangereux. Parmi les skieurs, il en est qui résolvent la difficulté, munis d'une forte pince coupante...

*

Dans le cours des temps, le mur qui longe la sommité du Mont-Tendre a subi de graves dégâts, car la plus grande partie des pierres jetées dans la baume toute voisine ont été prélevées au mur lui-même. On lui a substitué une clôture en fil de fer treillagé qui, par suite du poids de la neige, n'est plus maintenant qu'une ruine. A vrai dire, en escaladant la clôture, les touristes ont contribué, eux aussi, au dommage. Les propriétaires du fonds eussent sagement agi en ménageant un ou deux passages à travers le grillage ; le public les aurait tout naturellement utilisés.

A la montagne, le mur n'est pas seulement une clôture, mais encore une ligne de repère ; ainsi, vous cheminez au hasard à travers une région plus ou moins boisée, le mur que vous franchissez est un renseignement, vous changez de domaine. A La Vallée, la frontière est partout marquée par un mur bien entretenu. De quelque part, «Derrière le Risoud», vous regagnez la «Combe», sans chemin ou le long d'un de ces chemins peu tracés qui *finissent des bouts*, dès que vous avec atteint le mur frontière, vous êtes averti, — de nuit surtout — vous sentez le home tout proche ; à moins que ce mur, vous ne l'attrapiez en long, ce qui signifie une désagréable désorientation. Plus d'un en a fait l'expérience...

*

Pour le touriste inquiet par un taureau agressif, le mur c'est le salut. — «Voilà, bas le mur, on est sauvé», à moins que l'animal, décidément de très mauvaise humeur, ne saute à son tour par-dessus l'obstacle, ce qui se voit parfois.

En parcourant certains grands alpages, vous observerez peut-être quelques mas forestiers entourés d'un mur ou d'une clôture en fil de fer. Cela signifie que le propriétaire, particulier ou commune, a

conscience du danger que le parcours du bétail à travers la forêt fait courir à sa régénération, aussi dans l'idée de ménager le recrû, a-t-il clôturé le territoire menacé.

*

Le mur ou, plus volontiers, ses vestiges peuvent être d'un intérêt très important pour l'historien qui se livre à des recherches relatives à la distribution ancienne de la propriété foncière. En effet, dans le Haut Jura, en de nombreux endroits, des biens-fonds ont subi d'importants remaniements dans le cours des siècles. Des propriétés ont été concentrées ou remembrées et des anciens murs limitrophes on retrouve souvent les restes ou simplement les traces de la propriété.

Jadis, maints pâturages de notre contrée contenaient des prés dont la récolte fourragère servait à l'alimentation du bétail stabulé pendant l'arrière automne. Ils étaient soigneusement épierrés et entourés de murs. A la longue, ces prés ont été annexés au pâturage circum-voisin, mais les vestiges des murs qui les clôturaient sont encore visibles, preuve irréfutable d'une économie abandonnée.

Pour bien des gens, le mur n'est qu'un obstacle que l'on franchit en maugréant. D'autres, au contraire, le regardent sans amertume et voient en lui un élément du paysage, tant comme les arbres, des buissons, etc. Et, volontiers, tout en cheminant à proximité, ils se prennent à l'analyser, à supputer la qualité de ses matériaux, sa stabilité ; ils repèrent à son contact un arbre dont la force de croissance est en train de rompre l'équilibre du frêle édifice, ils étudient les variétés de lichens et de mousses qui ont pris pied sur la pierre ; ils jettent un coup d'œil bienveillant à cette plante qui, sous sa protection, fleurit somptueusement, etc.

Les jeunes franchissent des murs en se jouant ; un élan et voilà l'obstacle vaincu. Avec l'âge, il faut compter avec l'enraidissement des articulations et la diminution de l'élasticité des muscles, aussi l'escalade d'un mur devient souvent chose délicate et, dans cette situation, ceux qui ont été jeunes et qui ne le sont plus, tout en prenant garde de ne pas *déguiller* les pierres, s'appliquent à ne pas se *déguiller* eux-mêmes.

Sam. AUBERT.

À LA VALLÉE DE JOUX

LES PIERRIERS

La Revue du dimanche. - Lausanne. - 69^e année, n° 258 (19 septembre 1937)

Chacun sait que toute paroi de rochers s'effrite continuellement sous l'influence des agents d'érosion et laisse tomber, surtout au printemps, au dégel, des cailloux de dimensions diverses qui dévalent le long de la pente et tendent à former un amas incliné ordinairement à 45°. Cet amoncellement de pierres dont l'équilibre est souvent instable et dont la masse dépend avant tout de la quantité de matériaux détachés de la montagne, constitue ce que l'on appelle habituellement un éboulis, mais on lui donne aussi le nom de pierrier. La végétation de ces pierriers, qui parfois occupent des surfaces considérables, est très intéressante à étudier car l'on peut constater l'emprise progressive de certaines plantes sur le champ de pierres et assister à sa très lente fixation et colonisation par des espèces diverses. À ce sujet, on est frappé par l'extraordinaire faculté d'adaptation de maintes plantes, qui, hôtes connus de la forêt fraîche, prennent pied, prospèrent et se multiplient sur les pierriers exposés au midi et calcinés par les rayons du soleil.

Mais dans notre contrée (et dans d'autres, certainement) le terme pierrier a une toute autre signification que celle d'éboulis et sert à désigner les tas de pierres ramassées que l'on remarque à travers la campagne et dont nous verrons tantôt l'origine. Dans le département français de l'Ain, ces formations s'appellent les *murgers* et en Bourgogne les *meurgets*. Qu'est-ce que donc que ces pierriers ? — Mot que par réminiscence du patois, les agriculteurs prononcent *pierré* ; comme ils disent *épierrier* et non pas *épierrier*, quand il s'agit de l'enlèvement des pierres de la surface d'un terrain. Faisons appel à l'histoire.

La colonisation de la vallée de Joux est relativement récente, puisqu'elle date de quelques siècles seulement et les premiers hommes qui sont venus s'y établir ont trouvé le sol entièrement recouvert de forêts vierges, que les anciens documents appelaient les *joux noires*. Si aujourd'hui, la forêt est un bien précieux dont le rendement contribue dans une large mesure à l'équilibre budgétaire des communes montagnardes, elle était au contraire, dans ces temps primitifs, l'ennemi de l'homme qui vou-

lait s'établir sur le terrain qu'elle occupait et en tirer sa subsistance. Aussi la besogne première des colons consistait-elle à anéantir la forêt par le feu, après quoi, le sol aplani, débarrassé de ses pierres petites et grosses, était capable de produire de l'herbe pour la nourriture du bétail et, par un traitement approprié, des céréales et d'autres plantes pour l'alimentation des humains.

Or, ce sont toutes ces pierres qu'il a fallu arracher, emporter, mettre en tas qui ont formé ces pierriers que l'on observe aujourd'hui encore à la lisière des pâturages, à la limite des propriétés, etc. Sur le versant gauche, donc celui du Risoud, ils sont très nombreux et parfois de dimensions considérables. Pourtant, depuis bien quelques années, plusieurs ont disparu, convertis en pierres brisées pour la recharge des routes.

Quand on les considère, ces pierriers, on peut se faire une idée approximative du labeur énorme auquel les ancêtres ont dû faire face pour coloniser le terrain et le rendre productif. Ces pierres accumulées et enlevées une à une, que d'efforts, de peines, de sueurs elles représentent et le propriétaire qui contemple avec amour son champ au profil régulier, porteur d'une belle récolte, pense-t-il toujours avec reconnaissance aux premiers occupants, aux ancêtres qui l'ont défriché et ont édifié ce tas de pierres dont il médit volontiers, parce que les quelques toises de terrain qu'il recouvre restent improductives ?

Oui, les colons du temps passé étaient des gens ignorants, superstitieux, qui travaillaient avec des outils primitifs et de faible rendement, qui menaient une existence simple et dépourvue du confort le plus élémentaire. Mais ce sont eux qui ont préparé la voie et si les agriculteurs se réjouissent de la surface considérable occupée dans la contrée par les prairies fourragères, qu'ils sachent reconnaître toute l'importance de l'œuvre considérable accomplie par les premiers pionniers du terrain.

Dans les pierriers, les grosses pierres manquent d'ordinaire : c'est qu'autrefois, avant l'emploi de la pierre de carrière extraite au moyen de la poudre, on les a utilisées à la construction des bâtiments. Dans le cours des ans, de nombreux pierriers ont reçu l'apport annuel de l'*épierrage*, besogne qui a

quasi disparu aujourd'hui. Chaque année par le travail des taupes, etc. des pierres de petites dimensions apparaissent à la surface des prés et jadis, à chaque printemps, il s'agissait d'éprierrier les champs, travail qui consistait à parcourir chaque parcelle selon un ordre de marche déterminé, à ramasser les pierres rencontrées et à les jeter ensuite sur le pierrier voisin. Les enfants surtout étaient chargés de la besogne et les beaux jours des vacances du printemps y passaient. Et je me souviens très bien d'avoir pratiqué ce métier au temps de mon enfance. Livré à soi-même, les heures passaient bien lentement, mais à travailler deux ou trois de concert, la corvée devenait plutôt un plaisir.

Sur cette terre, rien n'est immuable, tout se transforme ou disparaît : les montagnes tendent à s'araser, les ravins à se creuser, les lacs à se combler. Les pierriers n'échappent pas à la loi commune. Non pas que les matériaux qui les composent changent de nature ou disparaissent, mais c'est toute une végétation envahissante qui s'efforce de les recouvrir, de les enterrer petit à petit.

En effet, nul n'ignore qu'une pierre quelconque plantée dans le sol, une borne, a l'air de s'enfoncer avec le temps. Elle n'en a que l'air, car c'est au contraire la végétation qui chaque année s'élève au-dessus des débris de la végétation précédente et monte à l'assaut de la pierre. Ce phénomène d'envahissement se produit aussi autour des pierriers mais il est très lent et des siècles seraient nécessaires pour qu'il vint à bout de l'amas pierreux. D'autres facteurs viennent à son aide. Des lichens ou végétaux croûteux dont les spores ou cellules reproductrices sont véhiculées par l'air, s'installent sur les pierres nues et les recouvrent d'un mince habit vivant. À cette génération succède celle des mousses, sur les débris desquelles s'établissent à la longue des plantes d'une organisation supérieure, graminées, etc.

Entre les cailloux, il existe toujours de petites quantités de terre végétale déposée par le vent ou ayant adhéré aux pierres ramassées, aussi maintes plantes s'installent-elles souvent d'une façon directe sur le pierrier, leurs racines profondément insinuées dans le milieu. C'est le cas pour *l'épilobe*, une

haute plante feuillue, portant de nombreuses et grandes fleurs d'un rose vif. Fleuries, ces épilobes, sont autant de bouquets somptueux au teint éclatant, nés d'une terre en apparence ingrate, mais étonnamment riche grâce aux forces activées de la Nature.

Des buissons, des arbres, érables, hêtres, etc. se fixent aussi en ces lieux et, suivant les circonstances, acquièrent des silhouettes d'un admirable pittoresque. Torturés par le vent, tourmentés par les petits bergers qui s'y cueillent bâtons, manches de fouet, etc. c'est miracle qu'ils ne succombent pas devant les offensives répétées dont ils sont l'objet. Toujours le bois en est d'une dureté, d'une résistance exceptionnelle, car né pour ainsi dire de la pierre, il en a acquis les propriétés. Parfois, les mêmes essences se dressent au-dessus du pierrier, sous la forme d'arbres majestueux, à la couronne puissante, projetant une ombre salutaire sous l'influence de laquelle la surface pierreuse ne tarde pas à s'engazonner et à devenir partie intégrante de la prairie.

Il est des propriétaires qui de temps à autre mettent la hache dans le maquis qui embroussaille leurs pierriers, sabrent, rasent et s'appliquent à faire table nette. Qu'en retirent-ils ? — Quelques fagots de bois vert, rien de plus ! — Il en va du buissonnement qui habille les pierriers, comme des haies à la plaine : il sert de refuge, de lieu de nidification à de nombreux petits oiseaux, chasseurs d'insectes dans la prairie circonvoisine. Le supprimer c'est en même temps éloigner les oiseaux et favoriser la multiplication des ennemis de l'agriculture. Mieux vaut abandonner la végétation ligneuse des pierriers à son sort en laissant grandir les espèces arborescentes qui y ont pris pied ou conserve au paysage ces îlots de haute verdure qui rompent la monotonie des vastes espaces et sur lesquels le regard s'arrête toujours avec plaisir, car une campagne sans arbres, n'est-ce pas aussi triste qu'un corps sans âme ?

SAM. AUBERT.

À LA VALLÉE DE JOUX

MAUVAIS LIEUX

La Revue du dimanche. - Lausanne. - 29 mai 1938

Dans les grandes cités, on trouve sous le nom de «mauvais lieux» des établissements d'une espèce particulière que les honnêtes gens fuient comme la peste. Rassurez-vous, lecteurs, ce n'est pas de ceux-ci que je veux vous entretenir ; mais bien des mauvais lieux qui existent dans la Nature : sites crevasés, encombrés de rocailles, etc., à travers lesquels la marche est pénible, dangereuse même. Ce terme de mauvais lieux ou lieux difficiles, d'un usage courant dans notre contrée, ne s'applique pas du tout aux difficultés que l'alpiniste rencontre dans l'ascension d'une cime : crevasses glaciaires, dalles lisses, parois ou cheminées d'une inclinaison redoutable, etc. Non, nos mauvais lieux s'observent dans la règle, sur des terrains horizontaux ou peu inclinés, n'offrant aucun danger de chute par suite de vertige ou de glissade.

Le sol du Haut-Jura, essentiellement calcaire, a subi l'épreuve des grands glaciers des époques révolues qui ont frotté, poli ses assises rocheuses, raboté ses éminences, creusé ses dépressions et accumulé les matériaux enlevés — la chaille — dans les combes ou au bas des pentes. Les eaux de pluie, à leur tour, ont attaqué ces mêmes assises rocheuses, ont dissout les plus solubles de leurs éléments, creusé des rigoles, des cannelures à la surface des dalles horizontales ou relevées. De là ce relief au modelé inégal, irrégulièrement entaillé, fait de surfaces lisses séparées par des creux, des crevasses de profondeur variable que l'on observe un peu partout et sur de vastes étendues, de préférence dans la région forestière et pastorale.

Avec les siècles, les millénaires, la vie a pris pied sur ce désert de rocs. D'abord, de minuscules lichens, simples taches grises, puis des mousses et peu à peu des plantes d'une organisation plus élevée et enfin la forêt qui constitue l'association végétale apte à revêtir définitivement le sol dans nos contrées et dans les conditions climatiques actuelles, tandis que les lichens, mousses, plantes à fleurs, ne sont que des sociétés passagères et transitoires. Si l'homme n'était pas venu défricher le terrain, la forêt le recouvrirait encore dans sa plus grande partie. Or, la forêt disparue, la végétation herbacée et la terre s'en sont allées, laissant la roche toute

nue. Et ces zones déshabillées, faites donc de dalles larges ou étroites, lisses ou rugueuses appartiennent à ce que nous appelons les mauvais lieux ; ce sont les lapiaz des géologues.

Lieux mauvais, pénibles à traverser, c'est entendu, mais intéressants tout de même. Vous en abordez un qui s'annonce sous la forme d'une dalle unie et glissante ; de la prudence est de rigueur pour éviter une chute. Suit une crevasse à enjamber. Combien ? 40-50 cm ! Le bord opposé est lisse aussi il ne s'agit pas de «s'encouler» et de tomber. Plus loin, c'est un vallonnement transversal : un saut de 1 m et vous en foulez le gazon. Et après, cela recommence : dalles, crevasses se suivent et constamment une gymnastique appropriée s'impose. Aussi, vous n'avancerez que très lentement et une fois l'obstacle franchi, le pâturage retrouvé, vous vous écrierez : on en a fini avec les mauvais lieux !

Toutefois, dans la traversée de ces sites chaotiques, d'intéressantes observations sont à faire. Nulle part, la vie ne renonce à la lutte pour l'occupation du sol nu. En de nombreux endroits, on voit des plaques de gazon constellé de plantes fleuries, partir à la conquête de la roche nue. En fait d'eau, elles ne peuvent compter que sur la pluie, car le sous-sol, savoir le roc compact, est incapable de leur en fournir la plus petite goutte. Aussi, l'existence en est précaire, vu leur minceur et il suffit d'une saison particulièrement chaude et sèche pour les anéantir, encore quand un promeneur malveillant ne s'applique pas à les décoller du bout de sa canne.

Ailleurs, c'est un buisson de genévrier rampant issu d'une crevasse, qui vient étaler ses rameaux hérissés d'aiguilles sur le roc nu. Dans l'entrelacs du branchage, des débris véhiculés par le vent, feuilles, poussières, etc., se déposent, forment à la longue de la terre où peu à peu s'enracineront des plantes diverses ; donc point de départ d'une plage de réoccupation.

Mais ces mauvais lieux-là, découverts, sont bien moins redoutables que les terrains de même structure, mais envahis par la forêt et la dense végétation de mousse et de myrtilles qu'elle domine.

En effet, la mousse et ses associées poussent en abondance sur les dalles, à la marge des crevasses que nous appelons laisines ; progressivement elles surplombent le vide et peuvent même le recouvrir d'une couche traîtresse. Aussi, le touriste qui parcourt de telles localités, doit-il avancer avec prudence, car subitement le sol peut se dérober sous ses pieds et, c'est la chute dans la laisine. Chute non dangereuse d'habitude, mais qui parfois est susceptible de provoquer la fracture d'une jambe ou une luxation. Et en pareil cas, vous voyez la situation de l'accidenté, seul au milieu des bois, à des kilomètres de toute habitation. Je connais quelqu'un qui voyageant un jour dans des lieux de ce genre, se trouva subitement enfoncé et pris jusqu'au ventre, heureusement sans dommage. Il arrive parfois à des gens égarés de s'échouer quelque part dans une région pleine de mauvais lieux. Si la nuit les y surprend, une seule chose leur reste à faire : attendre l'aube dans les conditions les moins inconfortables.

Ces localités à laisines moussues et «myrtilleées» sont spécialement dangereuses quand, au début de l'été, la neige les recouvre encore, tandis qu'elle a déjà disparu dans les clairières. Cette neige dissimule les étroites laisines béantes et ce n'est pas volontiers que l'on s'aventure dans ces lieux semés d'embûches.

Dans ces terrains maléficients, les laisines ne constituent pas les seules difficultés. D'autres obstacles viennent s'y ajouter, entre autres la broussaille. Nos grandes forêts du Jura ne ressemblent pas à celles de la plaine ; car elles ne réalisent pas un peuplement d'arbres régulièrement distribués entre lesquels on circule sans peine sur un tapis de mousse ou d'herbes (je laisse de côté les bois taillis). C'est au contraire, un mélange de troncs de toutes dimensions ; les uns bien droits, d'autres tortus, demi-renversés ou écroulés, pourrissant sur place. À cet ensemble, viennent s'ajouter d'innombrables buissons à la ramification échevelée. Et vous pouvez vous figurer ce qu'est la traversée de ces lieux qualifiés de maudits, voire de «*ponet*», par une personne de ma connaissance. Une laisine franchie, on se heurte à un épais buissonnement dont les branches vous cinglent la figure ; puis, c'est un sapin déraciné, les branches en l'air ; plus loin se dresse un fourré de sapelots au travers desquels il faut se faufiler ; de nouvelles laisines aux lèvres frangées d'arbustes surgissent ; où ose-t-on poser le pied ? Ailleurs, c'est un vallonement envahi par la broussaille : Quoi, comme disait l'autre, des lieux pleins de maléfices !

Mais, objecterez-vous, pourquoi choisir sa voie au travers de sites offrant de telles conditions ? – N'y a-t-il pas suffisamment de sentiers, de bons chemins, de lieux découverts ; pourquoi ne pas s'y tenir et rechercher les obstacles ? Sans doute, mais le cheminement le long des combes dont on ne voit pas le bout, est souvent fastidieux et l'ennui s'en mêle. Tandis qu'à travers les mauvais lieux, c'est l'imprévu, la variété, et que de choses intéressantes il y a à observer dans ces champs de laisines, enforestés ou non. Là, c'est un épicea minuscule qui a élu domicile sur une souche putrescente et envoie ses racines dans le sol à travers le bois vermoulu. Dans quelques dizaines d'années, la souche aura disparu et les racines devenues aériennes le supporteront comme autant d'échasses. Ailleurs sur une souche de mousses spongieuses s'épanouit une fine et délicate orchidée. On peut avoir la chance de tomber sur ce rarissime *epipogon* dont les fleurs rappellent en petit celles de ces orchidées à l'aspect mystérieux qui font la joie de ceux qui les élèvent. Plus loin, du fond d'une laisine, jaillissent de hautes herbes qui tantôt se couronneront de fleurs au riche coloris. Et ces sorbiers, ces érables aux formes tourmentées mais si pittoresques, les rencontre-t-on ailleurs que dans nos mauvais lieux ? Dans notre contrée, c'est aussi là que de temps à autre, on se heurte à un pied de rhododendron et une telle découverte fait oublier bien des peines, des pas chancelants, même chavirés. Et puis, tout au long d'une semblable traversée, on se sent en pleine Nature, telle que le temps l'a modelée sans se soucier si son travail plairait aux hommes.

Les éboulis buissonnés réalisent des mauvais lieux d'un autre genre. À la déclivité et à l'instabilité du terrain, vient s'ajouter la densité du buissonnement formé d'ordinaire par des cytises, des alisiers, des noisetiers, etc. La pénétration en est souvent fort malaisée, car il s'agit de se hisser, de se faufiler dans un milieu réfractaire. Bien sûr, les peuplements de cytises fleuris doivent être contemplés de l'extérieur, car c'est de là qu'ils se montrent dans toute leur magnificence. Mais voilà, on est curieux de voir ce qu'il y a dedans et je vous l'avoue, ma curiosité s'est trouvée plus d'une fois récompensée.

Certaines gens redoutent les pâturages du Jura à cause des taureaux en liberté. Cette crainte n'est point imaginaire, car parmi ces bêtes, il en est qui sont réellement dangereuses. À ces personnes, on peut conseiller d'éviter les «plans» et de diriger leurs pas à travers les mauvais lieux dont nous venons d'esquisser quelques-uns des aspects. Jamais taureau de mauvaise humeur ne s'y aventure et on cas de poursuite, elles y trouveront le salut.

À LA VALLÉE DE JOUX

CABANES

La Revue du dimanche. - Lausanne. - 28 avril 1940

Depuis plusieurs années, une soif de grand air s'est emparée de nos populations. Dès qu'elles en voient la possibilité, elles abandonnent leur domicile et s'en vont vivre en contact intime avec la saine Nature, au bord de l'eau, dans les bois ou sur les sommets. Idée de se singulariser, fantaisie ou mode passagère ? Que non pas ! - La vie menée par une population industrielle comme la nôtre n'est pas exempte de contrainte. En effet, les ouvriers de l'industrie sont tenus de passer journellement de longues heures, assis ou debout, dans des locaux fermés et d'exécuter strictement des besognes de plus en plus machinales.

On comprend que, rendus à la liberté, la semaine de travail achevée, la plupart d'entre eux ressentent un impérieux besoin de s'évader, de se donner du mouvement et de respirer l'air pur du dehors à pleins poumons. De là, l'idée bien naturelle de s'en aller en famille au bord de l'eau ou sur les montagnes. On ne saurait qu'applaudir à d'aussi légitimes préoccupations, car une journée hebdomadaire passée au sein de la Nature, procure à ses bénéficiaires, aux enfants surtout, joie, force et santé.

À l'heure de leurs vacances, les citadins, du moins ceux qui le peuvent, s'en vont à la montagne et selon leurs possibilités s'établissent dans des hôtels, pensions ou dans les chalets loués où ils font eux-mêmes leur ménage. Les gens de chez nous font bien des fois pendant l'année, mais sur place ou pas bien loin, ce que d'autres ne font qu'une fois.

Mais beaucoup éprouvent le besoin de posséder un pied-à-terre, un home modeste où ils puissent s'installer d'une manière sinon confortable, du moins commode, d'où ils soient en mesure de rayonner dans les environs et d'y passer la nuit si le cœur en chaut. De ce sentiment à la volonté de se construire une maisonnette sur les rives du lac ou sur la montagne, il n'y avait qu'un pas, et par plusieurs il a été vite franchi. Aussi, actuellement, le nombre de ces constructions est-il relativement élevé.

D'abord, il y a les cabanes de plage édifiées sur les rives des lacs, entourées de buissons, de jardi-

nets où les occupants plantent leurs fleurs préférées. On y voit même des «rocailles», avec des plantes alpines, mélangées, hélas, à de nombreux «sarclons». Elles sont en général de style rustique qui s'accorde assez bien avec le milieu ambiant.

Malheureusement, la construction de la plupart d'entre elles a nécessité le massacre d'une quantité de buissons, qui sont le charme des rives du lac de Joux. Ces maisonnettes de plage font heureuse figure dans un cadre de verdure ; mais s'il fait défaut, le spectacle de ces édifices, parfois disparates, n'a rien d'esthétique. Bien entendu, chaque propriétaire, et comme il se devait, a donné un nom à sa maison de plage, et si certaines dénominations sont d'une extrême banalité, d'autres, par contre, font preuve d'un sens de l'originalité qui fait plaisir.

Mais les cabanes de montagne nous intéressent davantage, d'abord parce qu'elles dénotent de la part des constructeurs, le sens de l'effort qu'il faut faire pour s'y rendre. Ensuite, en observant les sites où elles ont été édifiées, on peut se rendre compte des préoccupations intimes des propriétaires ; car d'une manière générale, chacun, n'est-ce pas, a construit sa cabane dans un cadre conforme à ses goûts, à la façon dont il comprend la beauté du paysage qu'il aura sous les yeux.

Ainsi quelques-uns ont planté leur tente en plein bois, au sein de la sylve ou dans le cadre moins austère des fourrés de hêtres. D'autres ont préféré les sites élevés d'où l'on jouit d'une vue dominante sur la contrée. Félicitons ceux qui se sont établis sur la crête des monts et ont le privilège d'avoir sous les yeux la grandiose chaîne d'en face, un tableau dont la magnificence ne lasse jamais. D'autres enfin ont construit leur cabane au pied immédiat des pentes boisées, tout près du village, de façon à pouvoir s'y rendre en promenade à toute heure du jour.

La plupart de ces cabanes sont entourées de clôtures en bois d'un style rustique fort plaisant : Et comme à la plage, on s'applique à cultiver dans l'enceinte des plantes de la montagne ; ainsi le *daphné*, des *lis* aux fleurs écarlates et, même le *chardon bleu*. Saluons ces préoccupations esthétiques des occupants. Les noms de ces cabanes sont

volontiers jolis ; ainsi nous avons : l'Aurore, la Pivette, l'Eglantine, la Solitude, la Soldanelle, le Daphné, les Myrtilliers, le Cytise, la Pinsonnette, etc.

Parmi ces cabanes, l'une des mieux situées est sans contredit l'Aurore, la bien nommée, car face aux Alpes, au soleil levant, elle en reçoit chaque matin les premiers rayons. Il en est de même de celle de la sous-section Val de Joux du Club alpin, qui occupe une situation identique.

Nul ne peut construire sa cabane sans avoir obtenu l'autorisation du propriétaire du sol. Nos «montagnes» sont pour la plupart, propriétés de diverses communes et c'est avec beaucoup de bonne volonté qu'elles ont accordé aux intéressés la permission de construire. Précisons qu'elle n'est qu'à bien plaisir, révocable en tout temps, sauf quand il s'est agi d'une concession d'une durée déterminée.

Pour la plupart, nos cabanes appartiennent à des collectivités, savoir à des groupes de citoyens qui se sont associés pour construire une cabane, en jouer ensemble et qui ont mis en commun leur argent, leurs forces, leur temps. Leur argent ? Pour édifier une cabane, il faut des matériaux, ciment, sable, bois, etc., qui doivent être achetés et transportés par camion aussi près que possible de l'emplacement choisi. C'est à partir de cet instant que les forces des membres de la communauté sont mises à l'épreuve pour le transport à bras d'homme des éléments de la future bâtisse. Deux ou trois ont été construites en maçonnerie par des maîtres d'état ; quant aux autres, les intéressés ont utilisé le bois, fondations exceptées, et par leurs propres forces sont parvenus à monter leur demeure de toutes pièces. Aussi, on ne peut qu'applaudir à l'esprit de solidarité, à l'énergie de tant de braves gens qui, des semaines durant, ont consacré leur week-end (un mot affreux qui, hélas ! s'infiltré de plus en plus dans la langue française) à l'œuvre commune.

Et la couverture ? Hélas ! – Partout on a utilisé la tôle ondulée, de préférence aux tavillons, à l'ancelle comme on dit chez nous. C'est que la tôle est bon marché, facilement transportable et de plus longue durée que l'ancelle. Si nos gens ont sacrifié le bon marché au pittoresque, qu'on leur pardonne, vu les circonstances.

Chacune de ces cabanes se compose d'une grande pièce avec tables, bancs, potager, etc. Ce dernier est parfois logé dans un espace ad hoc réservé aux seules opérations culinaires. Au-dessus un dortoir et au-dessous, chez un petit nombre, une cave creusée dans le roc où le «clair» se conserve dans un état de fraîcheur délicieuse.

Deux ou trois de nos cabanes sont de vulgaires carcasses d'autobus, transportées à la montagne et munies d'un toit à deux pans, ce qui leur donne une physionomie convenable.

Bien sûr que les déchets, boîtes vides, etc., jonchent le sol autour des cabanes ? Rassurez-vous ; ils sont toujours jetés en des lieux voisins dissimulés, creux ou laisines, car chaque équipe est animée du respect dû à la Nature, de l'esprit d'ordre et de propreté.

La montagne n'est pas parcourue uniquement par des honnêtes gens. Des «pas grand chose» la fréquentent également qui n'hésitent pas à violer, à cambrioler les innocentes cabanes rencontrées sur leur chemin. Plus d'une a été la victime de ces vilains sires. Il n'y a qu'un seul moyen pour faire obstacle à leurs entreprises : munir les fenêtres de volets en fer comme l'a fait la sous-section Val de Joux précitée.

C'est surtout l'hiver que nos cabanes de montagne sont mises à contribution et l'on peut dire qu'elles doivent une part de leur existence au ski, qui de plus en plus, appelle jeunes et vieux «là-haut». En hiver, s'établir, «se gîter» en plein air, est la plupart du temps une impossibilité et les chalets d'alpage sont des glaciers.

Nos cabanes de la montagne, elles témoignent du besoin intense qu'éprouvent de nombreuses personnes d'entrer en communication intime avec la Nature aussi souvent qu'elles le peuvent. Elles sont l'indice d'un idéal haut placé chez beaucoup d'entre elles. Que le temps les conserve ; que le sentiment qui a présidé à leur édification demeure vivant ; que toujours davantage, leurs occupants soient conscients de la beauté des sites qu'ils ont sous les yeux et que leurs regards se dirigent tout spécialement vers les blanches et fières montagnes qui limitent l'horizon et sont le berceau de nos libertés. Tels sont les vœux que nous osons formuler à leur égard.

Sam. AUBERT.

Etude monographique, LA FLORE DE LA VALLEE DE JOUX, dissertation présentée à la Faculté de Philosophie, IIe section, de l'Université de Zürich pour l'obtention du grade de Docteur, par Samuel Aubert, maître de sciences au collège industriel, le Sentier - Lausanne, Imprimerie Corbaz & Cie, 1901,

B. Economie alpestre.

Si, dès le moment de l'introduction de l'industrie à la Vallée de Joux, les conditions d'existence d'un grand nombre de personnes ont changé, l'agriculture, l'élevage du bétail, l'exploitation des pâturages n'ont pas été abandonnés pour cela. Ces derniers recouvrent une partie notable du territoire et constituent, pour une foule d'individus, un gain raisonnable. Il est cependant certain que, depuis 30-50 ans, des zones étendues de pâturages, surtout sur le versant occidental, ont été abandonnées et livrées à la croissance de l'épicéa.

Ce mode d'agir tend encore à s'accroître.

Les pâturages sont très morcelés, séparés par des clôtures en pierres sèches — murs — divisés en propriétés communales ou particulières, exploitées par le propriétaire lui-même ou par des fermiers-amodiateurs. Habituellement, chaque amodiateur loue deux pâturages ou « montagnes », l'une constituant le « remuage » de l'autre, dans lesquelles il fait paître alternativement le bétail qu'il a « amodié » pour la saison d'été. Souvent aussi il loue un « à premier » c'est-à-dire un pâturage situé dans la zone inférieure, où il enverra le bétail au commencement et à la fin de la saison d'alpage, alors que l'herbe est encore ou est devenue rare dans la zone moyenne ou supérieure.

Dans la règle, le fermier d'une « montagne »¹ ou le propriétaire qui l'exploite lui-même loue, c'est-à-dire « amodie » le bétail tout autour de lui, partout où il peut, pour « meubler » sa montagne. Il profite des revenus du bétail, mais paie aux pro-

¹ On désigne sous le nom de « montagnes » les propriétés limitées, alpées par le bétail pendant l'été.

priétaires de celui-ci une certaine somme d'argent appelée rente, et quelques kilos de beurre.

Les chalets d'alpage sont encore dans certains endroits très primitifs; cependant, depuis quelques années, il y a un sensible progrès. On emploie de plus en plus le thermomètre pour mesurer la température du lait dans les chaudières, lors de la fabrication du fromage, ainsi que de la « présure » artificielle achetée sous forme de poudre. Autrefois, on provoquait la coagulation du lait simplement en y plongeant un estomac de veau. Les foyers couverts sont de plus en plus la règle et les cheminées étroites en maçonnerie tendent à se substituer aux anciennes et vastes cheminées en bois. Partout la propreté et les soins entendus à donner aux produits laitiers augmentent, ce qui tend à hausser la valeur de ces derniers.

L'entretien des pâturages est encore dans un état très primitif; il est encore de règle dans la majorité des alpages de répandre en petits tas sur le gazon le fumier sorti de l'étable, plutôt que de l'accumuler dans des fosses spéciales où il pourrait commencer à fermenter et ensuite être dispersé à la surface du pâturage plus régulièrement et avec un profit plus grand. La plus grande partie du purin produit dans l'étable se perd.

La question de l'eau est d'une grande importance. Sur toute la zone occidentale, la zone supérieure, au-dessus de 1500 m., du versant oriental, et bien d'autres localités encore, vu le manque absolu ou le faible débit des sources, on en est réduit à construire des citernes pour recueillir l'eau pluviale qui tombe sur les toits. Très souvent ces dernières sont insuffisamment couvertes, des infiltrations se produisent au travers des planches qui en constituent le revêtement latéral, et l'eau qu'elles contiennent est contaminée à un haut degré. Autrefois, on avait la mauvaise habitude de jeter les animaux péris dans les « baumes » ou cavités verticales profondes du sol; à plusieurs reprises, cette manière d'agir a été la cause de l'empoisonnement de sources ou fontaines.

Outre les pâturages dont nous venons d'esquisser brièvement l'économie, la Vallée de Joux comprend des alpages qui appartiennent à des collectivités ou communautés: hameaux de l'Abbaye, Pont, Lieu, Séchey. Chaque co-propriétaire ou bourgeois du hameau a le droit de laisser pâturer une ou plusieurs têtes de bétail pendant la saison. Des règlements et coutumes précisent exactement ce droit. Dans la règle, ces alpages communaux

sont contigus au hameau ; le bétail y est conduit dès le matin et rentre chaque soir à l'étable.

Le bétail passe à la montagne les mois de juin à septembre inclusivement. La « montée » ou départ pour l'alpage a lieu les premiers jours de juin ; cependant les pâturages situés au-dessus de 1500 m. sont rarement occupés avant le 1^{er} juillet, année moyenne. La « descente » ou retour dans la vallée s'effectue presque invariablement au 1^{er} octobre. Dès cette date au 1^{er} novembre, les animaux paissent la dernière herbe des prairies. Chaque propriétaire conduit son bétail sur ses propres fonds ou, comme c'est le cas au Lieu, Charbonnières, Solliat, etc., tous les propriétaires sont constitués en une société dite des « Regains » d'après les règlements de laquelle chacun a le droit de laisser pâturer sur le territoire commun un nombre limité de têtes de bétail, calculé d'après la surface de ses propriétés et sur l'estimation de la quantité d'herbe.

A la montagne, on fabrique essentiellement des fromages genre Gruyère, ou, dans le mois de septembre, des vacherins, fromages à pâte molle. Pour la saison d'hiver, les propriétaires d'un même village sont groupés en « société de fromagerie », qui fabrique, vend les produits laitiers et répartit ensuite à chacun un dividende proportionnel à son apport de lait à l'association, ou bien encore la société vend à un professionnel, à tant le litre, par voie de soumission ou par la mise aux enchères, tout le lait qui sera apporté dans l'établissement. Les vacherins sont le produit exclusif des fromageries pendant les mois d'octobre, novembre et décembre ; plus tard, on fabrique des fromages. Depuis quelques années, la plupart des fromageries sont en activité toute l'année et maintenant il se manifeste une tendance à les alimenter pendant l'été par l'apport du lait trait sur les alpages les plus inférieurs, sis à proximité des villages : Orient, Brassus, etc.

La manutention du lait dans les fromageries a lieu actuellement d'après les procédés les plus modernes et les plus délicats au point de vue de la propreté et de la minutie.

Ajoutons encore que la plupart des sociétés de fromagerie sont groupées en un « Syndicat des laiteries de la Vallée de Joux », dans le but de faciliter l'écoulement des produits et d'assurer à ceux-ci la juste réputation qu'ils méritent.

Clôtures, clédars et emperchoirs,

Dans les Alpes, les pâturages formant un tout, propriété d'une Commune, d'une corporation ou même d'un particulier, sont en général limités par un torrent, des escarpements, la région des neiges et des clôtures ou murs secs n'existent pas, dans la règle tout au moins. Seule la partie inférieure du pâturage que confine à la forêt est munie d'une clôture. Il n'est pas nécessaire d'indiquer ici les raisons pour lesquelles dans notre Jura, les pâturages doivent être obligatoirement clôturés. A cet effet on utilise, depuis un temps immémorial, la pierre extraite sur place et l'on édifie ces murs secs dont la construction et l'entretien cons-

tituent une question d'une haute importance pour le propriétaire. Volontiers, les pierres se désagrègent, s'éboulent et le mur tend à s'écrouler. Le propriétaire soigneux de ses intérêts le fait alors reconstruire, tandis que celui qui ne l'est pas ou son fermier coupera une *fuvelle* bien branchue dans le voisinage et l'emploiera à l'aveuglement de la brèche. Procédé détestable qui ne constitue qu'une solution provisoire et préjudiciable à l'intégrité de la forêt.

Certains propriétaires agissent autrement dès que le mur limitrophe menace ruine et que sa reconstruction s'annonce d'un prix élevé, ils établissent un fil barbelé soutenu par des pieux. De même, il en est qui au lieu de construire un mur devenu nécessaire pour une raison ou pour une autre, édifient



Barrières de bois, petits et grands clédars, ils empêchent l'intrusion du bétail dans la proximité du chalet.

une clôture en fil d'acier barbelés à deux ou trois rangs superposés. Le système n'est pas aussi économique qu'il le semble au premier abord, car il exige un entretien continu. En effet, haut dans la montagne, sous l'influence du poids de la neige, les fils sont volontiers distendus, arrachés et tout l'édifice voué à une ruine prochaine.

Ces clôtures en barbelés sont exécutées des touristes. Comment faire pour les franchir sans dommages ? Lorsque l'on est seul le plus simple est de découvrir une place où l'œil inférieur est un peu surélevé au-dessus du sol et de se glisser à plat ventre par dessous. A deux, tandis qu'un presse avec sa canne sur l'un des fils pour l'abaisser, l'autre réussira peut-être à s'insinuer entre ce fil et celui qui lui est superposé et par conséquent à franchir l'obstacle. Un procédé qui frise quelque peu la malveillance consiste à frapper le fil avec la canne jusqu'à ce que le crampon qui le fixe au pied soit arraché ! Aux endroits passants, il y va de l'intérêt du propriétaire de faciliter le passage en ménageant une ouverture à travers la clôture ou en installant un marche-pied ou encore comme on peut le voir dans les Ormonts en établissant un escalier double grâce auquel il est possible de passer par dessus la clôture sans difficulté.

Les fils de fer barbelés sont surtout redoutés des skieurs, car on sait quels accidents graves il peut résulter d'une chute causée par un tel obstacle dont l'existence n'est pas soupçonnée. Pour le skieur, franchir le barbelé qui se dresse hostile devant lui, constitue souvent tout un problème et il en est qui le résolvent d'une façon particulière : crac un coup de cisaille et l'adversaire git inoffensif dans la neige. Aussi dans les lieux passants, l'intérêt du propriétaire consiste, l'automne venu, à détacher les fils de leur soutien, à les déposer à terre, quitte à les remonter le printemps revenu. Agissant de la sorte, il s'évitera bien des désagréments.

Le touriste ne considère pas le mur limitant deux pâturages du même œil que le berger. Pour le premier, c'est l'obstacle à franchir qui dans le cours d'une excursion se présente moult fois devant lui. L'escalader est besogne relativement facile. Il y a le mur neuf ou rénové fait de pierres bien équilibrées, avec des saillants où le pied peut s'appuyer. Passer par dessus est un jeu. Il y a le mur déjà ancien, peu solide, fait de pierres ramassées et dont une pression un peu fort provoquera l'éboulement. Il y a le mur encore bon mais dont les éléments supérieurs sont quelque peu disloqués et qu'un rien jettera à terre. Habituellement, le touriste ne s'émeut pas de l'accident et il laisse à terre la ou les pierres tombées. Mais il en est d'autres, le très petit nombre, qui remettent en place les pierres déquillées. Un exemple à suivre.

Les amodiateurs, fruitiers ou modzonniers ne voient pas toujours d'un œil favorable les écoles parcourir les pâturages. Ils redoutent l'éboulement des murs. Et il me souvient d'une course faite jadis avec le Collège au-dessus de Premier au cours de laquelle, un modzonnier rencontré me tint ces paroles, d'un ton plutôt hostile : « mais ne passez donc par là, votre bande va me déquiller le mur. » J'ignore s'il alla le constater, mais de son mur, il ne tomba pas une pierre.

Les murs situés en des lieux passants sont très exposés à subir des dommages involontaires de la part des touristes. Pourquoi ne pas construire en ces points névralgiques des passerelles assez larges pour permettre le passage d'une personne, assez étroites pour l'interdire au veau le plus efflanqué. Si le long des sommets du Mont-Tendre, l'on avait ménagé quelques passerelles de ce genre, le mur sommital ne serait pas dans l'état où il est. L'effondrement de la clôture métallique sur la crête de la baume n'est pas le fait des touristes, mais bien des neiges lourdes et aussi du givre déposé en temps de brouillard et de bise.

Il y a aussi la question des clédars, clacs ou clics comme on les appelle suivant les endroits. Leur architecture est infiniment

variée et l'on pourrait écrire un volume entier sur les divers styles utilisés dans leur construction. Aujourd'hui on voit volontiers des clédars à contre-points qui se déplacent dans l'espace vertical. Les plus pittoresques sont certainement ces vieux clédars dont les divers éléments ne tiennent guère que par habitude et que le propriétaire s'efforce de consolider en clouant un bout de copeau ici, un autre là, sans parler du fil de fer destiné à renforcer l'armature de l'ensemble. Certains clédars sont d'une lourdeur extraordinaire et difficilement maniables, d'autres sont d'une légèreté aérienne, très mobiles et se ferment tout seuls en claquant contre l'appui. D'où la tentation pour beaucoup de les embroyer énergiqnement. Il me souvient qu'au temps de ma jeunesse, il existait sur le chemin qui gravit la côte du Sentier, un clédar qui remplissait ces conditions : légèreté et surtout extrême mobilité et que les garçons qui s'en retournaient de l'école s'appliquaient à embroyer et à faire claquer bruyamment. Le pauvre, comment a-t-il pu résister à tant de mauvais traitements ? Je ne me l'explique pas.

Bon ou mauvais, lourd ou léger, mobile ou non, le clédar qui a été ouvert doit être refermé et consciencieusement. A ce propos, bien des gens, voituriers, écoles, sociétés, etc., doivent avoir des clédars non refermés sur la conscience. Maints propriétaires exemple : la Commune du Chenit, ménagent à côté du clédar un passage dans le mur ; ils rendent ainsi service aux touristes ainsi qu'à eux-mêmes.

L'emperchoir réalise un autre système encore de fermeture. Il se compose de deux ou trois perches ou rondins placées dans autant de paires d'anneaux fixés aux deux montants plantés à chaque extrémité de l'ouverture pratiquée dans le mur. L'emperchoir n'est pas établi au travers des chemins passant mais bien aux endroits où débouchent les dévestitures forestières. L'escalade en est aisée à moins que l'on ne préfère celle du mur confin. En lieu et place d'un honnête emperchoir, certains passages sont barrés au moyen d'un aiguillon de fuyettes sèches, du plus haut pittoresque.

Touriste, prends garde, ne déguille pas les murs, replace la pierre que tu as fait tomber involontairement et surtout referme soigneusement les clédars que tu as ouverts. Si en toute circonstance, tu appliques ces recommandations, tu seras beaucoup mieux vu du personnel des chalets.

S. A.

FAVJ, du 17 septembre 1936.